

12<sup>È</sup> SOMMET  
DE L'UA À NIAMEY

**Bedoui représente  
le chef de l'Etat**

P. 24

35<sup>È</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UA

**M. Boukadoum prend part à la réunion  
ministérielle du Comité de Haut niveau  
de l'UA sur le Soudan du Sud**

P. 5

LIBYE :

**L'action militaire  
"ne pourra guère aboutir"  
à la résolution de la crise**

P. 5

**OUVERTURE N'EST PAS, À ALGER DES TRAVAUX DU FORUM POUR UN DIALOGUE NATIONAL**

## Consécration de la volonté populaire par une élection présidentielle libre et régulière

Les représentants des partis politiques, de la société civile, des syndicats et les personnalités nationales participant au Forum national du dialogue, qui s'est tenu hier à Alger, ont convenu de la nécessaire "consécration de la volonté populaire par une élection présidentielle libre et régulière". Le Forum réunissant plus de 500 participants à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie de Ain Benian a été marqué durant la matinée par les interventions des présidents de partis, d'associations et d'organisations qui ont plaidé en faveur de l'ouverture d'un dialogue "sérieux et serein" pour revenir au processus électoral en vue de construire une "Algérie nouvelle et introduire des réformes en profondeur". P. 3



### INDÉPENDANCE

**L'Etat "ne ménagera aucun effort" dans l'accompagnement du peuple au changement auquel il aspire**

P. 3

### RND :

**Report de la session extraordinaire du Conseil national**

P. 4

### ARMÉE

**Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah préside une cérémonie en l'honneur des hauts cadres de l'Armée et de personnalités nationales**

P. 24

### SANTÉ

**Des chercheurs éliminent le virus du sida chez des souris infectées**

P. 11

### FOOTBALL

**CAN-2019 (1/8<sup>È</sup>S DE FINALE)  
ALGÉRIE - GUINÉE :**

**Les Verts à quitte ou double**

L'équipe algérienne de football affrontera son homologue guinéenne, aujourd'hui au stade du 30-Juin du Caire (20h00, algériennes), avec l'intention de confirmer ses ambitions à la CAN-2019 en Egypte (21 juin - 19 juillet), et valider du coup son billet pour les quarts de finale de la 32<sup>e</sup> édition.

P. 21-22

**IMPORTATION DE VÉHICULES D'OCCASION :**

**Aucune conclusion n'a encore été établie**

P. 6

### MDN

**LUTTE CONTRE LE TERRORISME**

**3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Bouira et Khenchela**

P. 24

## JUSQU'AU 9 JUILLET 10<sup>e</sup> Salon du lycéen et de l'étudiant algérien

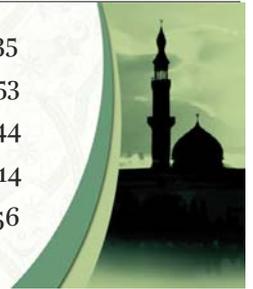
La 10<sup>e</sup> édition du Salon du lycéen et de l'étudiant algérien «The graduate fair», se poursuit aujourd'hui au Palais de la Culture Moufidi-Zakaria. La caravane du Salon fera escale mardi 9 juillet à l'hôtel Novotel de Constantine. Business intelligence, Big Data, études en Irlande, aux USA, voyages linguistiques et bien d'autres secteurs sont à découvrir lors de la 10<sup>e</sup> édition de ce salon.



## Horaire des prières

Dimanche 4 Dhou al q'ida 1440

Fajr	03:35
Dohr	12:53
Asr	16:44
Maghreb	20:14
Isha	21:56



## RESSOURCES EN EAU Hammam à Laghouat



Le ministre des Ressources en Eau, Ali Hammam, poursuit aujourd'hui, sa visite de travail et d'inspection entamée hier dans la wilaya de Laghouat.

## AFFAIRES RELIGIEUSES ET WAKFS Conférence nationale des cadres du secteur

Le ministre des Affaires Religieuses et des Wakfs, Youcef Belmechdi, présidera ce matin à partir de 9h à Dar El Imam, l'ouverture des travaux de la conférence nationale des cadres du secteur.



## CE MATIN AU CCI Conférence sur l'éducation islamique durant la guerre de libération



Le Centre culturel islamique (CCI), organise ce matin à partir de 10h, une conférence-historique ayant pour thème «L'éducation islamique durant la guerre de libération nationale et son impacte dans la préservation de l'identité nationale». Cette rencontre entre dans le cadre de la célébration du 57<sup>e</sup> anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse (5 juillet 1962).

## FORMATION PROFESSIONNELLE Dadamoussa demain à Oran

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement Professionnels, Dadamoussa Belkhir, les 8 et 9 juillet, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya d'Oran. Au cours de cette visite, le ministre présidera la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la formation et de l'enseignement professionnel.



## DEMAIN À L'INSP Conférence sur le moustique tigre

Le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière organise demain lundi 8 juillet à partir de 10h à l'Institut national de santé publique (Alger), une conférence de presse qui portera sur le «moustique-tigre».

## DU 8 AU 11 JUILLET À TIZI-OUZOU Programme ciné-ville 2019

L'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC), organise du 8 au 11 juillet à Tizi-Ouzou, des séances de projection de films dans le cadre du programme ciné-ville 2019.



## Météo

	Max	Min
Alger	34°	22°
Oran	34°	23°
Annaba	33°	24°
Béjaïa	35°	25°
Tamanrasset	37°	22°

## THÉÂTRE RÉGIONAL KATEB-YACINE Présentation de la générale de la pièce Anza

La présentation de la générale du spectacle théâtral «Anza» aura lieu cet après-midi à partir de 14h, au niveau du théâtre régional Kateb-Yacine de Tizi-Ouzou.



## CAN 2019 Mobilis : Tous derrière les Verts !



Mobilis, partenaire officiel de la Fédération Algérienne de Football (FAF) et de l'Équipe Nationale, encourage les Verts pour leur match, comptant pour le second tour de la 32<sup>e</sup> édition de la coupe d'Afrique des nations, qui se tient du 21 juin au 19 juillet 2019 au pays des pharaons. Les guerriers du désert bousculent le 1<sup>er</sup> tour du tournoi continental, en réalisant un sans-faute et terminent leader de la poule C avec 9 points, avant d'entamer les huitièmes de finale et la phase des éliminations directe, ce soir à 20h (heure algérienne), face à la Guinée au stade du 30 Juin au Caire. La Guinée, avec 4 points, a passé le cap de la phase de poules parmi les quatre meilleures équipes classées troisièmes, après un match nul face à Madagascar (2-2), une défaite face au Nigeria (0-1) et une victoire (2-0) contre le Burundi. L'équipe gagnante de ce match, rencontrera en quart de finale le vainqueur du match Mali-Côte d'Ivoire. Mobilis, Fidèle à son engagement d'accompagner et d'encourager l'Équipe Nationale, ne ménagera aucun effort à les soutenir, quelle que soit l'échéance sportive et le lieu de son déroulement. Bon courage et bonne chance aux fennecs! Dzayer Bladna wel Khedra Dialna!

## SÉCURITÉ Les caméras de surveillance seront généralisées à toutes les wilayas



Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Salah-Edine Dahmoune, a révélé hier à partir de Blida, la généralisation programmée à l'avenir, du système de vidéo surveillance (ou caméras de surveillance) à toutes les wilayas du pays, en vue de préserver la sécurité des citoyens. "Ce projet (de vidéo surveillance, ndlr), ayant profité à ses débuts à sept grandes wilayas du pays, sera généralisé à l'avenir à l'ensemble de wilayas", a indiqué le ministre, dans une déclaration à la presse, en marge de l'inauguration d'un nombre de structures sécuritaires, en compagnie du Directeur général de la Sécurité nationale (DGSN), Abdelkader Kara Bouhadba.

## FORMATION EN SECOURISME Nouveau module dans le programme «Un secouriste par famille»

La formation destinée au grand public dans le cadre du programme national "Un secouriste par famille" a été consolidée par l'introduction d'un nouveau module consacré à "la prise en charge psychologique", a-t-on appris samedi à Oran des responsables de la Protection civile de la wilaya. "La prise en charge



FORMATION EN SECOURISME

psychologique des blessés et rescapés d'un accident, ainsi que de leurs proches et éventuels témoins, fera l'objet de séances de formation spécifiques", a précisé le médecin commandant Ahmed-Sofiane Bahlouli, chargé du suivi du programme indiqué auprès de la PC d'Oran. A Oran, plus de 4.500 personnes ont été formées aux gestes qui sauvent depuis 2009, année du lancement du programme "Un secouriste par famille", a fait savoir Dr Bahlouli, signalant qu'une nouvelle session débutera cette semaine au profit d'une centaine de bénévoles. Ce responsable, également chef de bureau des secours médicalisés, a rappelé que la formation du grand public a pour but de "consolider la première ligne de défense dans la chaîne de secours". "L'enseignement dispensé dans ce cadre permet au secouriste de famille d'intervenir dans les situations d'urgence où il est présent, notamment lors d'accidents domestiques ou de la route", a-t-il expliqué.

## Ouverture à Alger des travaux du forum pour un dialogue national

Les travaux du forum pour un dialogue national ont débuté, hier à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie de Ain Benian (Alger), avec la participation de partis politiques, de personnalités nationales et d'associations en vue de parvenir à une solution à la crise politique que traverse le pays.

Des personnalités nationales ont décliné l'invitation à ce forum, dont l'ancien président Liamine Zeroual et les deux anciens Chefs de gouvernement, Sid Ahmed Ghozali et Ahmed Benbitour.

Les partis politiques et les organisations des «Forces de l'alternative démocratique» ont également boycotté ce forum.

Il s'agit du «Front des forces socialistes (FFS), Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), parti des travailleurs (PT), parti socialiste des travailleurs (PST), Mouvement démocratique et social (MDS), l'Union pour le changement et le progrès (UCP) et du Parti pour la laïcité et la démocratie (PLD)», ainsi que la Ligue algérienne de défense des droits de l'homme



(LADDDH). Lors de ce forum, outre les interventions des participants, des tables rondes sur des thématiques liées à différents domaines (politique, économique, social, entre autres) seront organisées permettant ainsi aux participants d'exposer et

échanger leurs visions. Le coordinateur de l'instance de gestion du forum, Abdelaziz Rahabi avait affirmé «qu'il s'agit d'une base pour un dialogue global qui doit aboutir à la mise en place des garanties pour un scrutin transparent, régulier et

crédible», soulignant que «les propositions émanant de ce forum seront soumises au pouvoir, ainsi qu'aux élites et aux autres forces politiques pour pouvoir trouver des convergences entre toutes les offres de dialogue faites jusque-là».

### FORUM NATIONAL DU DIALOGUE:

## Consécration de la volonté populaire par une élection présidentielle libre et régulière

Les représentants des partis politiques, de la société civile, des syndicats et les personnalités nationales participant au Forum national du dialogue, qui se tenait hier à Alger, ont convenu de la nécessaire "consécration de la volonté populaire par une élection présidentielle libre et régulière".

Le Forum réunissant plus de 500 participants à l'Ecole supérieure de l'hôtellerie de Ain Benian a été marqué durant la matinée par des interventions des présidents de partis, d'associations et d'organisations qui ont plaidé en faveur de l'ouverture d'un dialogue "sérieux et serein" pour revenir au processus électoral en vue de construire une "Algérie nouvelle et introduire des réformes en profondeur".

Le président de Talaia El-Hourriyet, Ali Benflis, a salué le dernier discours du chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, soulignant la nécessité d'ouvrir un "dialogue national serein, organisé et crédible sous l'égide de personnalités nationales faisant l'unanimité".

M. Benflis a appelé à "créer une autorité nationale qui supervisera le processus électoral et la révision du régime électoral pour organiser l'élection présidentielle dans des délais raisonnables et choisir un président de la République légitime en mesure de concrétiser le changement escompté".

Le président du Mouvement de la société pour la paix (MSP), Abdelrezak Makri, a pour sa part estimé que "le moment est venu de cristalliser une vision commune concrétisant la transition démocratique réussie", soulignant que "la plupart des acteurs sont convaincus que la consécration de la démocratie et la réalisation des profondes réformes constitutionnelles interviendront après l'élection présidentielle dans des délais courts et raisonnables".

Pour M. Makri, il est "insensé et

antidémocratique" de parler d'une Assemblée constituante donnée pour la reconstruction de l'Etat.

Les longues phases de transition "ont dans la plupart du temps mené au chaos", a-t-il prévenu, se félicitant de l'invitation du chef de l'Etat au dialogue et de "la non imposition d'une date pour l'élection présidentielle".

Le président du Front pour la justice et le développement, Abdallah Djabbalah, a, pour sa part, souligné que "les jeunes sont la force de la nation et l'espoir de son avenir", les appelant à "poursuivre leur hirk populaire jusqu'à la satisfaction de leurs revendications".

On doit "s'entendre sur une vision commune pour la réalisation des revendications légitimes du peuple algérien", a-t-il soutenu, appelant à des mesures à même de "restaurer la confiance et favoriser l'apaisement à travers la libération des détenus d'opinion".

Le président du parti Jil Jadid, Sofiane Djilali a, quant à lui, affirmé que l'Algérie "a besoin de réformes politiques en profondeur et d'un dialogue sérieux entre le pouvoir politique et la société" qui permette de s'entendre sur une "feuille de route" de sortie de crise, appelant à "libérer les personnes ayant été arrêtées lors des marches populaires ou en raison de leurs déclarations".

Il a appelé, en outre, "au changement de l'actuel Gouvernement, au départ de tous les symboles de l'ancien régime et à un consensus autour de la date du déroulement de l'élection présidentielle".

Pour sa part, le président de l'Union des forces démocratiques et sociales (UFDS), Nourredine Babbouh a appelé les participants à ce forum à "se mettre d'accord sur une feuille de route claire d'une véritable transition démocratique qui passe par des réformes profondes et la participation de tous".

"Cette rencontre sera suivie d'au-

tres rencontres visant l'instauration des fondements d'un Etat démocratique et social et la concrétisation de la légitimité populaire à travers une élection présidentielle libre et régulière", a-t-il ajouté.

Dans le même sillage, le président du Mouvement El Bina, Abdelkader Bengrina a plaidé pour "une transition sereine et pacifique" du pouvoir, soulignant la nécessité de préserver l'unité nationale et de renforcer la cohésion entre le peuple et l'Armée.

Appelant à "se référer à la volonté du peuple" dans l'élection présidentielle libre et régulière consacrant une rupture avec l'ancien système", il a mis l'accent sur la nécessité d'éviter "la vacance des institutions de l'Etat".

De son côté, le représentant des acteurs de la société civile, le syndicaliste Sadek Dziri a appelé à la tenue "d'un forum national inclusif" consacrant l'unité nationale et pourvoyant à l'édification "d'une Algérie démocratique, sociale, multipartite, civile et régie par la loi dans le cadre des principes de la Proclamation du 1er Novembre 1954".

"Les acteurs de la société civile condamnent la restriction de la liberté d'expression et exigent la libération des prisonniers d'opinion et des jeunes du hirk ainsi que la levée des restrictions sur les médias publics et l'impératif de prendre des mesures d'apaisement pour un dialogue sérieux", a-t-il soutenu.

Le représentant du forum du hirk des intellectuels, Ammar Djidel a appelé, dans son intervention, à un dialogue "non exclusif consacrant l'unité nationale et la diversité des Algériens".

Lors de la séance du matin de ce forum, 18 interventions ont été données par des participants dont la majorité sont des dirigeants de partis politiques, alors que la séance de l'après-midi sera ouverte à près de 30 représentants de la société civile.

### OUARGLA:

## Appel à un dialogue national inclusif pour sortir de la crise

Des universitaires, médecins, avocats et des intellectuels ont appelé, hier à Ouargla, à soutenir un dialogue «global et inclusif» pour trouver des solutions de sortie de la crise que vit le pays.

Intervenant lors d'une conférence sur l'initiative nationale pour la valorisation du «Hirak», tenue à la bibliothèque principale de lecture publique «Moudjahid Mohamed Tidjani», Dr.Merizak Ramdane de l'université d'Ouargla a plaidé pour «l'implication de l'élite à porter les revendications du mouvement populaire et apporter une contribution effective dans la conception d'une approche valorisant le riche legs historique du peuple algérien et la satisfaction de ses attentes».

«Il appartient de concevoir une approche consensuelle et d'introduire des décisions politiques dans le dispositif Constitutionnel», a-t-il ajouté.

De son côté, Saïd Frouhat de l'université de Ghar-daïa, a mis en exergue, l'importance de la révision de la loi électorale pour asseoir des mécanismes susceptibles d'assurer des élections propres et crédibles traduisant la volonté du peuple, en plus de la mise en place d'une commission nationale indépendante chargée de l'organisation et la supervision de l'opération électorale, durant toutes ses phases.

Les participants à cette rencontre ont recommandé la nécessité pour l'élite nationale d'adhérer aux initiatives efficaces pour sortir de la crise que vit le pays, de saisir l'opportunité de la conjoncture pour assurer un bond qualitatif vers un Etat fort de ses institutions démocratiques pour une meilleure représentation du peuple, en sus de renforcer la Constitution par certaines solutions politiques.

Ils ont aussi appelé à accélérer le lancement d'ateliers et de conférences, à l'échelle nationale, pour examiner les modalités et voies d'organisation et de surveillance des élections, au plan de son encadrement légal pour garantir l'intégrité et la transparence du scrutin.

## Le Mouvement El Islah donne son accord de principe pour une participation au dialogue proposé par le chef de l'Etat

Le président du Mouvement El Islah, Filali Ghouini, a donné, hier, son accord de principe quant à la participation de son parti au dialogue auquel a appelé le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah.

S'exprimant à l'ouverture de la réunion du Conseil de la Choura, M. Ghouini a affirmé que «le Mouvement El Islah salue l'appel au dialogue lancé par le chef de l'Etat», annonçant, dans ce sens, «l'accord de principe de son parti quant à la participation à ce dialogue et à tout autre dialogue sérieux et responsable».

Il a également, appelé à ce que ce dialogue «puisse réunir tous les acteurs sur la scène nationale et tenir compte des différents représentants et initiatives issus du mouvement populaire sans exclusion ni marginalisation aucune».

Par ailleurs, le président du Mouvement El Islah a proposé que ce dialogue «concilie les dispositions de la Constitution et les solutions politiques dont les mesures sont puisées de la loi fondamentale du pays» afin de parvenir à la mise en place d'une feuille de route correcte et sûre menant à l'organisation d'une présidentielle dans les plus brefs délais.

Il a insisté sur le fait que la prochaine présidentielle «doit assurer une large participation politique et populaire qui permettra l'élection d'un nouveau président plebiscité par une force populaire et politique à même de lui permettre de poursuivre l'approfondissement des réformes en vue de réaliser les revendications légitimes du peuple». S'agissant de la lutte contre la corruption, M. Ghouini a réitéré la position du parti appelant à l'«impératif de traiter tous ces dossiers avec responsabilité et loin de toute pression», soulignant l'impératif pour la Justice de prendre en considération, les rapports de la Cour des comptes en vue de suivre la gestion de l'argent public et d'éviter la restitution des deniers publics et des biens détournés».

APS

## PARTIS

## Le parti «El Bina» accueille favorablement l'appel au dialogue national lancé par le chef de l'Etat

Le président du parti «El Bina», Abdelkader Bengrina, a annoncé vendredi à Sidi Bel-Abbès que sa formation politique accueille favorablement l'appel au dialogue national, lancé par le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, dans son dernier discours à la nation à l'occasion de la double fête du 5 juillet.

Au cours d'une rencontre régionale des cadres de son parti, Abdelkader Bengrina a souligné que M. Bensalah a répondu à d'importantes revendications du parti «El Bina», ajoutant que c'est la raison pour laquelle son parti a décidé de «prendre part à un dialogue national».

Bengrina a également salué la décision de M. Bensalah de mettre en place une instance indépendante pour superviser les élections sans l'intervention du ministère de l'Intérieur et de l'Administration.

«C'est une importante condition pour organiser des élections propres et transparentes», a-t-il estimé. Le même orateur a appelé la classe politique à répondre à l'appel au dialogue national qui «ne doit être lié à aucune condition préalable», selon lui.

## RND:

## Report de la session extraordinaire du Conseil national

Le parti du Rassemblement national démocratique (RND) a annoncé le report, à une date ultérieure, de la session extraordinaire de son Conseil national, prévue samedi, à indiqué le RND dans un communiqué publié sur sa page Facebook.

«Après concertation avec la majorité des membres du Conseil national du RND, les membres du Bureau national se sont réunis, vendredi, au siège central du parti où il a été convenu du report, à une date ultérieure, de la session extraordinaire du Conseil national prévue samedi», a indiqué la même source.

Pour rappel, il était prévu qu'un nouveau secrétaire général soit élu lors de cette session extraordinaire en remplacement de Ahmed Ouyahia, actuellement en détention provisoire dans le cadre d'une enquête sur des affaires de corruption.

## CRISE POLITIQUE:

## Le RCD préconise une période de transition préalable à l'élection présidentielle

Le Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) a réaffirmé, samedi à Alger, sa position pour une période de transition «préalable à l'élection présidentielle» devant permettre une sortie de la crise politique que traverse le pays depuis le 22 février dernier.

Mettant en avant la démarche de transition qu'il a initiée, le président du RCD, Mohcen Belabes, a réfuté l'option qui consiste à réduire la crise à de nouvelles élections présidentielles, plaçant à l'ouverture des travaux du Conseil national de son parti pour un regroupement «plus large» autour de la nécessité d'une transition avec des «mécanismes et un timing».

Il a expliqué, à ce propos, que l'objectif de cette démarche est de «jeter les bases de la construction d'un Etat de droit démocratique, précisant que «les mécanismes et leurs articulations doivent être discutés pour arriver au consensus nécessaire».

Le président du RCD a estimé, d'autre part, que le «soulèvement» populaire du 22 février 2019 «n'est pas une simple révolte contre l'injustice et les précarités (...) mais une réappropriation des libertés et du destin du pays».

Il a considéré également que les mots d'ordre qui structurent les marches demeurent «l'unique moyen d'installer durablement un rapport de force en faveur de l'alternance démocratique et de progrès».

APS

## INDÉPENDANCE

## L'Etat «ne ménagera aucun effort» dans l'accompagnement du peuple au changement auquel il aspire

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du Territoire, Salah-Eddine Dahmoune, a salué le degré de maturité du peuple algérien et son mouvement pour «une transition démocratique historique», affirmant que l'Etat «ne ménagera aucun effort» dans l'accompagnement du peuple au changement dont il aspire.

Dans un message adressé aux walis, walis délégués et cadres des collectivités locales à l'occasion du 57ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le ministre de l'Intérieur a affirmé que l'Algérie «traverse une période cruciale dans son histoire, une période dont les événements sont menés par un peuple déterminé à accomplir une transition démocratique historique, fidèle aux valeurs de la Charte du premier novembre 1954, et ce, en dépit des différentes tentatives d'intrusion, et d'exploitation du mouvement à des fins politiques et partisans, mais également des menaces d'atteinte à la sécurité de la nation et des citoyens».

A cet égard, il a rappelé «la nécessité de faire preuve de vigilance extrême», tout en mettant en exergue que le peuple algérien «a exprimé sa vo-



lonté de façon mature et clairvoyante, prouvant au monde son haut degré de nationalisme».

Par ailleurs, tout en évoquant les nobles valeurs du peuple algérien, le ministre a souligné que «le mouvement de notre peuple fait partie de nous

et nous faisons partie de lui.

On vit et on partage ses douleurs et ses aspirations, que ce soit au niveau des institutions de l'Etat ou de l'Armée nationale populaire, l'âme du pays est son essence, novembre est sa référence,

la démocratie son outil, et la liberté son issue».

Dans ce sillage, M. Dahmoune a affirmé que l'Etat algérien «ne ménagera aucun effort dans l'accompagnement du peuple algérien dans l'accomplissement du changement dont il aspire».

## TLEMCCEN:

## Conjuguer les efforts pour livrer et distribuer les logements dans les délais

Le ministre de l'Habitat, de l'urbanisme et de la ville, Kamel Beldjoud, a insisté samedi à Tlemcen sur la nécessité de conjuguer les efforts des différents secteurs pour achever les différents programmes d'habitat et leur distribution dans les délais.

Au cours d'une séance de travail, tenue avec des cadres locaux relevant de son secteur, le ministre a rappelé que l'Etat accorde une grande importance au secteur de l'Habitat et que depuis des années des budgets conséquents sont mobilisés pour concrétiser les différents programmes à travers toutes les wilayas du pays.

«Il est nécessaire d'appliquer avec rigueur les clauses du cahier de charges signé entre l'entreprise et le maître du projet afin d'éviter tout retard dans la réalisation des projets d'habitat et de respecter les dates de livraison dans les délais initiaux», a souligné le ministre.

Il a également mis l'accent sur la nécessité de faire preuve d'équité dans l'élaboration des listes des bénéficiaires, surtout celles des



formules du logement public locatif et des aides à l'habitat rural.

M. Beldjoud a rappelé que le programme de réalisation de logements octroyé à la wilaya de Tlemcen depuis des années est de l'ordre de plus de 52.000 unités tous programmes confondus dont 38.000 ont été achevées et le reste est en cours de réalisation ou non encore lancé. Par ailleurs, le ministre a annoncé qu'un quota de 500 logements de type LPP a été octroyé à la wilaya de Tlemcen qui a déjà bénéficié de 1.000 autres

dont les travaux n'ont pas été lancés.

«L'Etat a programmé cette année 50.000 logements de type LPA. Il faut donner la priorité à cette formule et nous lui donnerons à l'avenir une grande importance», a-t-il ajouté.

Dans la wilaya de Tlemcen, il est prévu l'attribution, avant la fin de l'année en cours, 2.500 logements LPA dont 600 à Haï Boudjilida (chef-lieu de wilaya), 700 à Maghnia, 800 à Mansourah et 400 à Remchi, a-t-on signalé.

## COUR D'ALGER:

## 16 individus impliqués dans des faits à caractère pénal, dont Abdelghani Hamel présentés devant le Procureur de la République

Seize (16) individus impliqués dans des faits à caractère pénal ont été présentés, jeudi, devant le Procureur de la Répu-

blique près le tribunal de Sidi M'hamed, a indiqué, vendredi, un communiqué de la Cour d'Alger, relevant que l'ancien Direc-

teur général de la sûreté nationale (DGSN), Abdelghani Hamel, placé en détention provisoire avec des membres de sa famille,

figurait parmi les individus présentés.

«Suite à l'enquête préliminaire diligentée par la section de recherches,

## 35<sup>E</sup> SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL EXÉCUTIF DE L'UNION AFRICAINE (UA) M. Boukadoum prend part à Niamey à la réunion ministérielle du Comité de Haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a pris part samedi, en marge de sa participation à la 35<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine (UA), à la réunion ministérielle du Comité de Haut niveau de l'UA sur le Soudan du Sud, dit C5, regroupant en plus de l'Algérie, le Rwanda, le Tchad, le Nigeria et présidé par l'Afrique du Sud.

Cette réunion a été organisée dans l'objectif de renforcer la mobilisation et le soutien de l'UA à la médiation de l'Autorité intergouvernementale de développement (IGAD) et aux efforts de la région pour accélérer une sortie de crise dans ce pays, sur la base de l'Accord revitalisé sur la résolution du conflit au Soudan du Sud (ARRCSS), du 12 septembre 2018.

Dans son intervention, le ministre des Affaires étrangères a réitéré l'attachement de l'Algérie, tout

comme les autres membres du C5, à la stabilité du Soudan du Sud et a renouvelé son engagement à «poursuivre ses efforts, dans le cadre de ce mécanisme, pour accélérer le processus de retour de la paix et de la stabilité dans ce pays frère».

La réunion du C5 a permis également d'évaluer les avancées enregistrées dans le cadre de la mise en œuvre du processus de paix au Soudan du Sud et de réitérer le soutien du C5 et celui de l'UA, dans son ensemble, aux efforts



de l'IGAD visant à accompagner les parties sud-soudanaises sur la voie de la paix et de la réconciliation.

### LIBYE:

## Boukadoum : « L'action militaire «ne pourra guère aboutir» à la résolution de la crise»

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum a indiqué vendredi à Niamey que l'action militaire «ne pourra guère aboutir à la résolution de la crise en Libye soulignant que «seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes est à même de rétablir la paix dans ce pays.

«Il est clair que l'action militaire ne pourra guère aboutir à la résolution de la crise. En effet, seule une solution politique négociée et acceptée par l'ensemble des protagonistes, est à même de rétablir la paix et de préserver l'unité, la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Libye», a-t-il indiqué dans son intervention lors de la réunion du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine (UA).

La réunion du CPS s'est tenue en marge de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UA. M. Boukadoum conduit la délégation algérienne aux travaux de ce Conseil exécutif, préparatoire à la tenue du 12<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de l'UA prévue dimanche prochain.

Il a ajouté qu'il appartenait «des lors aux Libyens d'engager dans les meilleurs délais, un processus inclusif de réconciliation nationale, comme cadre indispensable, devant mettre un terme à la division et aboutir à l'objectif ultime de l'organisation d'élections transparentes sous l'égide de l'UA et de l'ONU».

M. Boukadoum a soutenu que la tenue de ces élections, dont «les résultats devraient être respectés par toutes les parties prenantes, contribuerait à l'instauration d'un climat de confiance et à la mise en place d'institutions gouvernementales démocratiques pérennes, dont une armée nationale unifiée et seule responsable d'assurer la sécurité du pays».

Il a rappelé que l'Algérie qui a «toujours encouragé les libyens à s'engager sur la voie du dialogue inclusif et de l'entente nationale, est convaincue que les parties libyennes sauront faire montre de sagesse pour dépasser leurs différences et faire prévaloir les intérêts nationaux supérieurs».

Il a également rappelé que l'Algérie avait condamné avec «la plus grande force» l'attaque ayant ciblé un centre d'hébergement de migrants et a appelé à «situer les responsabilités et à identifier les auteurs de ce crime abject».

Il a relevé que la situation des migrants africains en Libye est «intrinsèquement liée à la crise majeure que connaît ce pays frère depuis 2011 et souligne la nécessité d'un retour sans délai au processus de dialogue inclusif entre l'ensemble des parties libyennes afin de parvenir à une solution consensuelle de ce conflit qui n'a que trop duré».

M. Boukadoum a observé que la

situation sécuritaire en Libye «ne cesse de se dégrader», ajoutant que «l'absence de contrôle des autorités sur tout le territoire et, plus particulièrement, dans les zones frontalières du pays, a été mis à profit par les groupes terroristes, notamment, Daech, pour s'implanter et se développer dans un environnement marqué par le trafic de drogue, d'armes et d'êtres humains».

Le chef de la diplomatie algérienne a indiqué que le règlement de cette «crise qui affecte le Continent africain nous interpelle», ajoutant que «le conflit libyen reste avant tout un conflit africain, et le rôle de l'UA doit être, à notre sens, plus visible en tant que partenaire privilégié de l'ONU dans le règlement des crises en Afrique, et ce dans le cadre d'une approche de subsidiarité et de complémentarité».

Il revient, a-t-il dit, par conséquent, «à l'UA et à l'ONU de travailler en étroite collaboration afin de mettre en place une feuille de route commune pour une résolution de la crise en Libye, et œuvrer à une «meilleure synergie» entre les efforts et initiatives déployées par les deux Organisations afin de converger vers «le seul objectif que nous devons nous assigner, celui de réunir tous les frères et sœurs libyens dans le cadre d'un processus de dialogue et de réconciliation nationale franc et responsable».

## ALGÉRIE-TOGO M. Boukadoum s'entretient à Niamey avec son homologue togolais...

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu vendredi à Niamey avec son homologue togolais Robert Dussey, en marge de sa participation à la 35<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine.

Lors de cet entretien, les deux ministres ont procédé à une évaluation de l'état des relations bilatérales et des perspectives de développement de la coopération algéro-togolaise, notamment dans les domaines de l'Enseignement supérieur, la formation, ainsi que ceux de la coopération sécuritaire et de la lutte contre le terrorisme.

Les deux ministres sont convenus, à cet égard, à «travailler de concert en vue de redynamiser la coopération entre les deux pays, y compris à travers l'échange de visites de haut niveau et de délégations d'experts dans les domaines de coopération discutés».

## ...le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur du Niger

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, vendredi à Niamey, avec le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur, de la Sécurité publique, de la Décentralisation et des Affaires coutumières et religieuses de la République du Niger, Mohamed Bazoum, en marge de sa participation à la 35<sup>ème</sup> session ordinaire du Conseil exécutif de l'Union africaine.

M. Boukadoum qui a «félicité» son interlocuteur pour «l'organisation réussie» des travaux du Conseil exécutif de l'Union africaine et du Sommet extraordinaire qui suivra le 7 juillet 2019, lui a adressé à cette occasion ses «remerciements pour l'hospitalité dont est entourée la délégation algérienne à Niamey».

L'entretien a porté essentiellement sur «les relations bilatérales et les voies et moyens de leur renforcement» et à cet égard, «les deux ministres se sont félicités de la qualité des relations qu'entretiennent les deux pays et ont renouvelé leur engagement à poursuivre leurs efforts pour davantage de progrès dans le raffermissement de la coopération algéro-nigérienne». Les questions liées à la coopération sécuritaire, la lutte contre le terrorisme, les trafics illicites et la migration irrégulière dans la région ont également été abordées.

## Les MAE africains insistent pour rationaliser les dépenses de l'UA pour 2020

Les ministres des Affaires étrangères des Etats membres de l'UA avaient insisté vendredi à Niamey pour rationaliser au maximum les dépenses de l'organisation continentale pour l'année 2020.

«Nous avons mis beaucoup de rationalisation pour le budget de 2020, dont les recommandations seront présentées aux chefs de l'Etat et de gouvernement pour adoption lors du sommet de dimanche prochain», a indiqué le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum.

Le chef de la diplomatie algérienne intervenait, en marge de la tenue de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UA. Il a précisé que beaucoup de recommandations seront également soumises aux chefs d'Etats et de gouvernement pour adoption.

M. Boukadoum s'est félicité par ailleurs de la réélection du juge algérien, Hocine Aït Chalal, comme membre du Conseil consultatif de lutte contre la corruption de l'Union africaine (UA) pour un mandat de deux ans.

APS

## Boukadoum s'entretient à Niamey avec la ministre sud-africaine des Relations internationales

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu samedi à Niamey avec la ministre sud africaine des Relations internationales et de la Coopération, Naledi Pandor. Les deux chefs de la diplomatie des deux pays se sont entretenus en marge de la tenue de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil

exécutif de l'Union africaine (UA), préparatoire au 12<sup>ème</sup> sommet des Chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA prévu dimanche.

M. Boukadoum dirige la délégation algérienne aux travaux de la 35<sup>ème</sup> session du Conseil exécutif de l'UA. Le 12<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de l'UA sera

consacré exclusivement au lancement opérationnel de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine (ZLECAF). Lors du Sommet de Kigali tenu en mars 2018, les Etats membres de l'UA signataires de l'Accord portant création de la ZLECAF ont donné un signal fort pour la consolidation et le renforcement des

échanges commerciaux intra-africains dans l'objectif de la création d'un marché africain unique. La ZLECAF est entrée en vigueur le 30 mai dernier dans l'objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements.

## COMMERCE: 12<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'UA pour le lancement opérationnel de la ZLECAF

La capitale du Niger, Niamey s'apprête à accueillir dimanche le 12<sup>e</sup> sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) qui sera consacré exclusivement au lancement opérationnel de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF).

Lors du Sommet de Kigali tenu en mars 2018, les Etats membres de l'UA signataires de l'Accord portant création de la ZLECAF ont donné un signal fort pour la consolidation et le renforcement des échanges commerciaux intra-africains dans l'objectif de la création d'un marché africain unique.

La ZLECAF est entrée en vigueur le 30 mai dernier dans l'objectif de constituer un marché unique pour les biens et services au niveau du continent, basé sur la libre-circulation des activités et des investissements. Très attendue, cet espace constitue un marché de 1,2 milliard de personnes et créera un marché de 3.000 milliards de dollars, sans aucun droit de douane ni restriction à la frontière, selon les données fournies pas ses concepteurs.

Le commerce intra-africain représente actuellement environ 16% du commerce total du continent, soit 2% du commerce mondial, alors que les flux commerciaux intra-européens sont à hauteur de 67%.

La ZLECAF est une zone géographique continentale dans laquelle les biens et les services circulent sans restriction entre les Etats membres de l'UA.

Elle vise à stimuler le commerce intra-africain en offrant un Accord commercial global et mutuellement bénéfique entre les Etats membres, couvrant le commerce des biens et des services, les investissements, les droits de propriété intellectuelle et la politique en matière de concurrence.

### Suppression progressive des droits de douane

La zone supprimera progressivement les droits de douane et fera baisser les barrières non tarifaires.

Elle aidera à améliorer les infrastructures de qualité déplorables et les postes frontaliers inefficaces.

Elle facilitera aussi la circulation des marchandises, des ressources humaines ainsi que des fonds au sein de la région, et stimulera la croissance commerciale en reliant les économies fragmentées du continent dans un marché intégré de plus d'un milliard de clients potentiels.

Elle accélérera également le processus d'urbanisation à mesure que davantage d'investissements seront attirés par le continent, à l'affût des grands profits économiques offerts par ce marché intégré.

La ZLECAF est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années.

La décision d'établir la ZLECAF avait été adoptée en 2012 lors de la 18<sup>e</sup> session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'Etats et de gouvernement de l'UA.

Les négociations autour de cet espace commercial avait commencé en 2015 au sein de l'UA.

### La ZLECAF, important potentiel pour Algérie

La ZLECAF représente pour l'Algérie, un important potentiel à l'effet de développer et intensifier son commerce avec l'Afrique, avait indiqué récemment un responsable du ministère du Commerce.

L'intégration du continent en une zone d'échanges commerciaux unique, offre de grandes possibilités aux entreprises et aux consommateurs dans toute l'Afrique, y compris en Algérie et permet d'assurer un développement durable dans le continent.

Par une élimination progressive des droits de douane sur le commerce intra-africain, la zone permettra aux entreprises africaines, y compris algériennes, de négocier plus facilement sur le continent, de répondre aux demandes croissantes du marché et de profiter des avantages offerts par ce dernier.

Cependant, pour tirer pleinement profit des avantages de la ZLECAF, il est impératif pour chaque Etat membre d'élaborer une stratégie nationale, avait relevé ce même responsable.

Pour ce faire, l'Algérie, a mis en place, avec l'appui du Centre de Commerce International de Genève et en étroite concertation avec les associations des opérateurs économiques, une stratégie nationale quinquennale d'exportation pour la période 2019-2023.

Cette stratégie vise à diversifier l'économie et les exportations algériennes pour en renforcer la résilience et la durabilité et améliorer le climat des affaires.

Pour contribuer au manque d'infrastructures dans les pays africains entravant l'investissement, la production et la concurrence, l'Algérie s'était engagée dans la réalisation de projets régionaux structurants et indispensables pour la facilitation des échanges notamment entre le Maghreb et l'Afrique sub-saharienne.

## IMPORTATION DE VÉHICULES D'OCCASION: Aucune conclusion n'a encore été établie

Le groupe intersectoriel chargé de l'examen d'un éventuel retour de l'importation des véhicules de moins de trois ans, n'est pas parvenu encore à une «conclusion», a indiqué samedi un haut responsable du ministère des Mines.



«Il y a un groupe de travail qui a été installé, dont nous (ministère de l'Industrie) faisons partie.

Mais pour le moment il n'y a pas encore de conclusion», a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS.

Concernant l'impact négatif que peut avoir ce retour sur l'économie nationale, ce responsable s'est contenté de répondre qu'«aucune conclusion n'a été encore établie sur cette éventualité».

Pour rappel, les ministres des Finances et du Commerce ont été chargés, lors d'un Conseil interministériel, tenu en mai dernier, d'élaborer une «conception sur les mécanismes juridiques permettant au citoyen d'importer les véhicules d'occasion».

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab, avait affirmé une semaine après la prise de cette décision, que le retour de l'importation des véhicules d'occasion, permettra de «faire pression» sur le marché des véhicules assemblés localement.

«L'un des objectifs de l'importa-

tion des véhicules d'occasion (moins de 3 ans, Ndlr) est de faire pression sur les prix des véhicules fabriqués localement.

Ca va constituer un facteur externe favorisant la baisse des prix, et permettre de donner une chance au citoyen d'acquérir un véhicule selon ses moyens», avait déclaré M. Djellab à la presse, en marge d'une rencontre d'évaluation avec les directeurs de son secteur.

Selon ses propos, le retour de l'importation des véhicules d'occasion se fera «dans le respect des normes et exigences techniques, environnementales et sécuritaires».

Il avait expliqué que ce dispositif concernera exclusivement les véhicules de moins de trois ans, mais sans donner plus de détails sur ce dossier «en cours de maturation».

La conception en cours d'élaboration par les ministères des Finances et du Commerce inclut également le passage par voie bancaire pour le paiement des véhicules importés, ainsi que les tarifs douaniers à fixer pour ce genre de

transaction. «Nous allons étudier tout les aspects de façon à ne pas altérer le pouvoir d'achat des citoyens afin de créer un marché automobile équilibré en Algérie», avait précisé le ministre. Cette nouvelle mesure s'inscrit dans le cadre d'une «vision globale» sur l'industrie des véhicules, en cours de préparation, qui prendra en charge notamment la problématique de l'assemblage CKD/SKD.

Durant les cinq premiers mois de 2019, l'Algérie a importé pour plus de 1,548 milliard de dollars de kits (SKD) destinés à cette filière, contre près de 1,405 milliard de dollars à la même période de 2018, soit une hausse de 10,25%, a appris l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD).

L'importation des véhicules d'occasion de moins de 3 ans est interdite en vertu de la Loi de finances complémentaire (LFC) de l'année 2005.

En 2016, les véhicules neufs ont été soumis au système de licences d'importation avant qu'ils soient suspendus à l'importation à partir de 2018.

## CHEFS D'ENTREPRISES INCARCÉRÉS: L'Etat «n'abandonnera» pas les entreprises en difficulté

L'Etat n'«abandonnera» pas les entreprises se trouvant en difficulté suite à l'incarcération de leurs propriétaires notamment pour des affaires de corruption, a indiqué samedi un haut responsable du ministère de l'Industrie des Mines.

«L'Etat a mis en place un dispositif de sauvegarde de l'outil de production nationale avec un Comité Ad-hoc, présidé par le ministre des Finances.

A travers ce dispositif, l'ensemble de ces situations, seront prises en charge», a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS. «L'Etat n'abandonnera aucune entreprise et c'est l'objectif du dispositif mis en place», a-t-il soutenu.

Le gouvernement, a-t-il poursuivi, «est en train de tout faire pour qu'il n'y ait aucun impact sur l'appro-



visionnement du marché, la réalisation des projets et la fourniture des prestations éventuellement concernées par ces situations». «Que ça soit pour (les entreprises activant dans NDLR) l'industrie automobile ou pour d'autres activités industrielles et économiques, il n'y a aucune différence», a-t-il souligné, dans sa réponse à une question sur le sort des usines de montage de

véhicule, dont les propriétaires sont incarcérés suite aux enquêtes menées par la justice.

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Slimane Brahimi, avait affirmé, lundi dernier, lors d'une Journée d'étude sur la «Lutte contre la corruption et la protection de l'économie nationale», que ce combat s'appuyait sur «l'application rigoureuse de la Loi et la garantie de

poursuites et de jugements en se conformant aux exigences d'un procès équitable, parallèlement à l'activation de toutes les procédures et le renforcement des mécanismes compatibles avec l'application de la Loi et la préservation des entreprises économiques».

M. Brahimi avait, à cette occasion, recommandé l'identification de mécanismes juridiques susceptibles de préserver le bon fonctionnement des entreprises économiques et de veiller à la sauvegarde des emplois des projets, dont les promoteurs se trouvent en détention préventive pour des affaires de corruption.

Il a également appelé les participants, à cette rencontre, à l'examen «des dispositions légales et organisationnelles à même de permettre la restitution des avoirs volés, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays».

## MONTAGE AUTOMOBILE: L'intervention de l'Etat vise à encourager les opérateurs sérieux

L'intervention de l'Etat dans la filière du montage automobile vise à encourager les opérateurs sérieux à poursuivre l'activité et à identifier ceux qui ne remplissent pas les conditions, a indiqué hier un haut responsable du ministère de l'Industrie et des Mines.

«L'Etat intervient pour évaluer l'ensemble des partenaires et voir celui qui réunit les conditions pour poursuivre son activité et celui qui ne les réunit pas», a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS.

A une question sur la limitation de l'importation des kits (SKD/CKD) destinés notamment au montage de véhicules, M. Hamoudi a indiqué qu'il n'existe pas un Etat qui constate que ses réserves de change se réduisent à cause des importations effectuées par deux ou trois secteurs et reste les bras croisés.

Selon lui, l'activité du montage automobile en Algérie «doit être organisée», relevant qu'une vingtaine d'opérateurs active actuellement sur le marché national du montage automobile.

M. Hamoudi a, en outre, indiqué qu'il y avait des aspects dans le décret régissant l'activité du montage automobile qui doivent être respectés pour l'obtention de l'agrément définitif et bénéficier des avantages accordés» les pouvoirs publics.

### Limitation de l'importation d'intrants, une mesure transitoire

La ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt, avait affirmé en juin dernier que les mesures, appliquées dans la filière montage automobile, pour réduire la facture de l'importation des kits «CKD-SKD», étaient «transitoires» et visaient un réajustement de la balance des paiements.

«Il s'agit de mesures transitoires visant à réajuster la balance des paiements et à apporter des correctifs à même de mieux orienter le dispositif d'incitation dédié à la filière automobile», a-t-elle précisé lors d'une audience qu'elle avait accordée à l'ambassadeur d'Espagne en Algérie. En mai 2019, des décisions importantes avaient été prises par le gou-



vernement pour faire baisser la facture d'importation des kits CKD/SKD destinés au montage des voitures touristiques, ainsi qu'à la fabrication des produits électroménagers, électroniques et de la téléphonie mobile.

Une correspondance adressée par la direction générale des Douanes à ses services, dont l'APS avait obtenu une copie, précise les quotas d'importation des kits «SKD» alloués pour l'année 2019, aux quatre principaux constructeurs automobiles, dont les projets et les programmes de production (modèles) ont été validés par le Conseil national de l'Investissement (CNI). A cet effet, le document indique que le montant alloué à la SPA Renault-Algérie Production (RAP), pour cette année, est de 660 millions de dollars, dont 50% sont destinés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm<sup>3</sup>. Concernant les modèles validés de ce concessionnaire franco-algérien, la correspondance cite la Renault symbole, la Clio 4 et la Dacia Sandero stepway. Le montant alloué à la SARL Tahkout manufacturing company, a été plafonné, quant à lui, à 360 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm<sup>3</sup>.

Les modèles validés par le CNI de ce concessionnaire sont: Hyundai

Tucson, Santarém, Accent RB, Sonata, I10, I 20, et Créta.

S'agissant du montant alloué à la SPA Sovac production, il a été plafonné à 600 millions de dollars, dont 50% sont réservés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm<sup>3</sup>.

Les modèles validés de ce constructeur algéro-allemand, sont le Caddy, la Golf, la Skoda octavia et la Seat Ibiza.

Enfin, le montant alloué à la SARL Gloviz (KIA) est 380 millions de dollars, dont 50% consacrés aux véhicules d'une cylindrée inférieure à 2.000 cm<sup>3</sup>. Trois modèles sont validés au compte de ce constructeur algéro-sudcoréen: la KIA Rio, Cérato et la Picanto.

L'Algérie a importé pour plus de 1,548 milliard de dollars de kits (SKD) destinés au montage automobile durant les cinq premiers mois de 2019, contre près de 1,405 milliard de dollars durant la même période de 2018, soit une hausse de 10,25%. Sur toute l'année 2018, l'importation des CKD/SKD destinées au montage de véhicules et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) avait dépassé 3,73 milliards de dollars, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, soit une hausse de plus 70%.

## INTRANTS POUR ÉLECTROMÉNAGER: Un nouveau Comité pour la délivrance des autorisations d'importation

Un nouveau comité d'évaluation technique (CET) a été installé pour statuer sur la délivrance des autorisations d'importation des collections CKD/SKD destinées à l'industrie de l'électroménager et l'électronique, a indiqué samedi un haut responsable du ministère de l'Industrie et des Mines. «Compte tenu de la situation actuelle du pays, un nouveau comité en charge des autorisations d'importation des collections CKD/SKD a été installé au sein du ministère de l'Industrie et des Mines.

Il est composé de nouveaux membres expérimentés», a expliqué le directeur général du développement industriel et technologique, Mustapha Hamoudi, dans un entretien à l'APS. Le nouveau comité traitera les nouvelles demandes d'importation formulées par les entreprises actives dans l'électroménager et l'électronique, mais aussi «les autorisations délivrées, autrefois, par son ancienne composante», a-t-il précisé. Il a, dans ce contexte, annoncé que les autorisations d'importation (de kits SKD/CKD) en souffrance seront débloquées au fur et à mesure.

«Le Comité reprendra rapidement les travaux qui ont été suspendus pour débloquer la situation», a-t-il assuré, ajoutant que «la plupart des producteurs qui connaissent des retards actuellement, avaient des autorisations validées par l'ancien Comité». Pour plus d'éclairage, M. Hamoudi a tenu à faire savoir que le nouveau comité «ne pouvait pas cautionner des décisions prises par d'anciens membres concernant certaines entreprises.

Donc, pour plus de rigueur, il a fallu revisiter certaines décisions, même si elles étaient prêtes».

Il a rappelé que, pratiquement, la mission du Comité consiste à se rendre aux usines pour examiner leur niveau de production, taux d'intégration, moyens investis et nombre d'employés. Sur la base de cette inspection un Procès verbal (PV) est établi et remis au ministre du secteur pour validation ou refus de la décision d'agrément, valable pour une année.

C'est cette même décision qui permet de bénéficier des avantages octroyés par l'Etat pour l'importation des collections CKD/SKD. Par ailleurs, M. Hamoudi a affirmé que l'industrie de l'électroménager, qui regroupe actuellement 70 opérateurs et a créé, en quelques années, 20.000 emplois directs et environ 60.000 indirects, «demeure» un secteur sur lequel le gouvernement compte s'appuyer dans sa politique de diversification de l'économie.

«Ne viendrait pas à l'esprit de quelqu'un de sensé que le ministère de l'Industrie veuille bloquer cette activité (électroménager) ni remettre en cause le principe de la promotion et de l'encouragement, dont elle bénéficie de la part des pouvoirs publics», a-t-il confié.

### Un nouveau cahier des charges en perspective

M. Hamoudi a, d'autre part, indiqué qu'une réflexion a été engagée pour l'élaboration d'un nouveau décret régissant l'industrie de l'électroménager et électronique en Algérie, ainsi que l'établissement d'un nouveau cahier des charges pour ouvrir de nouvelles perspectives aux entreprises. Qualifiant l'actuel d'«obsolète», il a expliqué que le futur cahier des charges s'imposait en raison de l'essor «important» que connaît désormais cette industrie. «Notre marché était cannibalisé. Une étude, faite en 2004, avait dénombré près d'une soixantaine de marques de téléviseurs vendues en Algérie, toutes importées. Il y avait même des produits électroménagers écoulés sur le marché national, dont le pays d'origine ne possédait même cette industrie sur son sol», a-t-il déploré. Soulignant que les importations des collections CKD/SKD, ainsi que les produits finis de l'électroménager avoisinent les 1,2 milliards de dollars/an actuellement, alors que ceux de la téléphonie mobile s'établissent à une moyenne de 1 milliard de dollar/an, M. Hamoudi a affirmé que depuis l'année 2000, l'Etat a donné plusieurs avantages en matière de droits de douanes aux produits électroménager et électroniques. Citant le cas de la fabrication des téléviseurs où l'intégration nationale était plus aisée, il a expliqué qu'avec le développement de la technologie les téléviseurs, dont l'épaisseur ne dépasse plus cinq centimètres, arrivent en Algérie en «boîtes fermées», rendant difficile toute implication de la sous-traitance locale.

Selon lui, étant donné que le marché national de l'électroménager est «très réduit» pour contenir autant d'entreprises, le ministère de l'Industrie et des Mines est en train de réfléchir sur «l'ouverture de nouvelles perspectives et la mise en place de procédures permettant aux firmes d'augmenter leur production et d'aller vers les marchés extérieurs». «Une usine comme ENIE, faite pour produire des millions de téléviseurs, n'en produit que 50.000 annuellement, alors qu'on est la porte de l'Afrique et à proximité de l'Europe qui s'approvisionne des pays de l'Europe de l'est et de la Chine, en dépit des grands coûts de la logistique.

Donc, notre objectif est d'arriver à permettre à nos plateformes à produire des produits sous d'autres marques internationales et les exporter vers l'étranger», a-t-il expliqué.

APS

## MONTAGE AUTOMOBILE EN 2019: Importation pour près de 1,55 Mrd dollar de SKD en 5 mois

L'Algérie a importé pour 1,548 milliard de dollars de kits (SKD) destinés au montage automobile, durant les cinq premiers mois de 2019, contre près de 1,405 milliard de dollars à la même période de 2018, soit une hausse de 10,25%, a appris l'APS auprès de la direction générale des Douanes (DGD). Cette hausse s'explique, essentiellement, par les importations de collections SKD, destinées au montage des véhicules de transport de personnes et de marchandises, qui ont totalisé 383,85 millions de dollars durant les cinq premiers mois de 2019, contre 201,20 millions de dollars à la même période de comparaison en 2018, soit une hausse de 182,65 millions de dollars (+90,78), a précisé la direction des Etudes et Prospectives des Douanes (DEPD). Le montant de

l'importation des collections SKD utilisées dans le montage des véhicules légers a atteint, quant à lui, 1,164 milliards de dollars durant les cinq premiers mois de 2019, contre près de 1,104 milliard de dollars à la même période de 2018, reculant de 39,45 millions de dollars, soit -3,25%. De janvier à mai dernier, c'est les importations de collections SKD, destinées au montage des véhicules de transport de personnes et de marchandises, qui a tiré, essentiellement, à la hausse la facture globale des importations des SKD.

Cette hausse a concerné aussi les importations des parties et accessoires des véhicules automobiles servant à l'entretien des véhicules d'occasion, qui ont atteint 168,81 millions de dollars contre 144,57 millions de dollars, en hausse de

24,24 millions de dollars, soit (+16,77%). Le montant des machines et appareils destinés à l'agriculture a été évalué à 31,79 millions de dollars, contre 16,99 millions de dollars, en hausse également de 87,06%, précisent les données statistiques des Douanes.

Les importations des machines, appareils et engins pour la récolte ou le battage des produits agricoles ont totalisé 11,20 millions de dollars contre 4,06 millions durant la période de comparaison déjà citée, soit une hausse de 175,71%. En revanche, les importations des machines pour le nettoyage, les triages ou le ciblage des grains ou légumes secs, ont baissé à 12,76 millions de dollars au cours des cinq premiers mois 2019, contre 32,66 millions à la même période de 2018, en baisse

de près de 61%. Cette tendance baissière a touché aussi la facture des importations des tracteurs, qui a atteint 103,66 millions de dollars, contre 129,75 millions de dollars (-20,41%).

En 2018, la facture globale d'importation des collections CKD/SKD destinées au montage de véhicules (de tourisme et utilitaires) et l'importation des véhicules de Transport de Personnes et de Marchandises (produits finis) s'est chiffrée à plus de 3,73 milliards de dollars en 2018, contre 2,2 milliards de dollars en 2017, en hausse annuelle de 1,53 milliard de dollars (+70%). Le montage local des véhicules a réalisé une production de 4.500 véhicules industriels de 180.000 véhicules de tourisme en 2018, contre 110.000 véhicules de tourisme en 2017.

## OUARGLA: Salon des réalisations des jeunes et du mouvement associatif



Diverses réalisations des jeunes et du mouvement associatif ont été exposées lors d'un salon de wilaya organisé jeudi soir à l'occasion de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la jeunesse.

La manifestation, à laquelle ont pris part les établissements de jeunes et les centres culturels de la wilaya, a porté sur l'exposition de divers articles de l'artisanat, tels que la couture, la broderie et l'habit traditionnels, ainsi que des œuvres d'art plastiques et d'art du sablage. Des objets de décoration fabriqués en bois et sur la base de roses de sables étaient également exposés au public venus nombreux apprécier ces réalisations de jeunes.

Le salon a été aussi l'occasion d'exposer des livres, des revues, des photographies et des documents relatifs à la lutte de libération nationale.

L'occasion a été saisie pour présenter des exhibitions d'arts martiaux, notamment dans les disciplines du karaté et du judo.

## SKIKDA: Relogement de 33 familles de la vieille ville



Trente-trois (33) familles occupant des habitations menaçant ruine à la vieille ville de Skikda ont été relogées jeudi dans des habitations neuves à la nouvelle ville Bouzaâroura dans la commune de Filfila à l'Est de Skikda.

Cette opération, première du genre vers le pôle urbain Bouzaâroura a eu lieu en présence du chef de l'exécutif local, Derfouf Hadjri qui a déclaré à cette occasion que les familles relogées «font partie de 1.110 familles de la vieille ville concernées par les opérations de relogement prévues dans les jours à venir».

Les opérations de relogement devront se poursuivre pour toucher les habitants des communes de Hamadi Krouma, Ramdane Djamel et Azzaba, a souligné le même responsable qui a indiqué que certaines familles ont été exclues des listes des bénéficiaires suite au contrôle effectué au fichier national de logement.

A ce titre, le même responsable a appelé les citoyens à faire preuve de patience car, a-t-il appuyé, «ce genre d'opérations de relogement font l'objet d'enquêtes approfondies pour permettre une distribution équitable des logements, dans le cadre de la loi en vigueur».

Le nouveau pôle urbain Bouzaâroura est situé entre Larbi Ben M'Hidi et la commune de Filfila, précisément à proximité de la zone industrielle pétrochimique, a-t-on rappelé, précisant que ce pôle a été choisi pour abriter un hôpital à dimension régionale spécialisé dans le traitement des brûlés de 3ème degré et dont les travaux de réalisation avancent à un rythme appréciable.

## AÏN DEFLA: Attribution de 400 aides à l'habitat rural

Au total, 400 aides à l'habitat rural ont été attribuées vendredi à Aïn Defla à des citoyens de nombre de communes de la wilaya à l'occasion de la commémoration du 57ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse.

A cette occasion, une cérémonie a été organisée dans une ambiance empreinte de joie et de convivialité à la maison de la Culture Emir Abdelkader de la ville en présence des heureux bénéficiaires et des autorités locales à leur tête le wali, Azziz Benyoucef.

Après avoir félicité les bénéficiaires de cette opération, le responsable de l'antenne locale de l'Organisation Nationale des Moudjahidines (ONM), Madjen Benmira, a mis l'accent sur la nécessité pour la jeunesse à s'inspirer des idéaux de ses glorieux prédécesseurs, l'exhortant à prendre part de manière «active» au combat visant l'édification du pays et son développement. Faisant remarquer que la révolution a permis aux citoyens de prendre conscience de la justesse de la cause pour laquelle se battent les moudjahidines, il a soutenu qu'en «ces temps d'incertitudes», l'unité nationale doit, incontestablement, constituer la préoccupation première de tout un chacun car constituant «un rempart inexpugnable contre toute velléité visant à nuire au pays.» A cette occasion, la famille révolutionnaire locale a été honoré sous le regard admiratif des jeunes présents en



grand nombre dans la salle. Les élèves s'étant distingués lors de l'examen de fin du cycle primaire, les stagiaires du secteur de la formation professionnelle ayant obtenu de bons résultats ainsi que les athlètes qui se sont le plus illustrés de par leurs résultats lors de la saison sportive 2018-2019 ont également été honorés par la même occasion. Il est à rappeler qu'à la veille

de commémoration du 57ème anniversaire de la fête de l'indépendance et de la jeunesse, le wali de Aïn Defla avait lancé une opération de raccordement au réseau de gaz naturel de 778 foyers des communes de Aïn Defla et Zeddine, de même qu'il a inauguré un certain nombre de structures relevant du secteur de la jeunesse et des sports.

## BLIDA: 1678 unités de logement de différentes formules attribuées dans sept communes

Un total de 1678 unités de logement, toutes formules confondues, ont été attribuées au niveau de sept communes de la wilaya de Blida lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du double anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse.

La cérémonie d'attribution organisée au niveau de la salle de conférences de la wilaya a été présidée par le wali de Blida, Youcef Chorfa qui a remis les clés et décisions d'attribution aux citoyens bénéficiaires dans une ambiance festive.

Il s'agit de 660 logements

publics locatifs (LPL) distribués à la commune de Bouaarfa (centre), 256 logements LPL à Ouled Slama (Est), 236 logements LPL à Hammam Melouane (Est), 62 unités (LPL) à Chérea, 50 logements sociaux participatifs (LSP) à Chiffa, 28 logements promotionnels publics (LPP) à Ouled Aich, 56 unités (LPP) à Ouled Slama et 330 logements de type vente-location à Bouinen. S'exprimant à cette occasion, le wali de Blida a indiqué que «cette opération s'inscrit dans le cadre du respect des engagements des pouvoirs

publics et la poursuite des opérations de distribution de logements selon un calendrier», ajoutant dans ce sens, «la joie est immense aujourd'hui car cet évènement coïncide avec le 57ème anniversaire de la fête de l'indépendance». «Les opérations de relogement se poursuivront jusqu'au parachèvement de l'ensemble des programmes en vue de garantir une vie décente aux citoyens», a-t-il dit, rappelant la distribution de 5191 unités. A rappeler qu'un lot de 1037 unités de logement de type location-vente a été attribué

le 17 octobre 2018, en sus de 208 autres, toutes formules confondues, distribuées le 1 novembre de la même année. La commune de Ouled Aiche a connu dernièrement l'affichage des listes des bénéficiaires de 1030 logements de types LPL. Approchée par l'APS, une des bénéficiaires de ces logements, Mme. Aicha a exprimé «sa joie quant à la remise de clés après 22 ans d'attente», se disant «reconnaissante aux pouvoirs publics pour leurs efforts déployés en vue de garantir au citoyens des logements décents».

## MILA: Mise en service du forage Berdjouane pour renforcer l'AEP à la commune de Tassala Lemtaï

Le forage de la localité «Berdjouane» dans la commune de Tassala Lemtaï au nord de Mila a été mis en service jeudi, permettant le renforcement de l'alimentation en eau potable (AEP) du centre de cette commune et plusieurs agglomérations secondaires.

Les autorités locales ont présidé l'opération de mise en service de ce forage à l'occasion de la célébration du double anniversaire de l'indépendance et la jeunesse.

Ce nouveau forage permettra l'amélioration de l'AEP au profit de 7.000 habitants répartis à travers 7 agglomérations dont le centre de la commune Tassala Lemtaï, selon les explications fournies sur place par les responsables du secteur local des Ressources en eau qui ont fait part d'un programme de distribution à raison d'une fois sur 3 jours au lieu de 1 jour/5 jours appliqué auparavant.

Ce forage a été réalisé dans le cadre d'une opération sectorielle portant



réalisation de plusieurs forages à travers 4 communes de la wilaya dont Tassala Lemtaï, a-t-on souligné précisant qu'un budget de près de 78 millions Da a été mobilisé pour la réalisation de ce forage devant assurer un

débit d'eau atteignant les 15 litres par seconde. Dans cette même collectivité locale, le wali, Mohamed Amier a donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement urbain du centre de la commune pour un investissement de plus de 23 millions DA destiné à l'aménagement des routes, des trottoirs et le réseau d'évacuation des eaux, il a également donné le coup d'envoi des travaux d'aménagement de la route reliant la route nationale 105 à la mecha «Béni Saïd» dépendant de la commune de Tassala Lemtaï.

A cette occasion, des membres de la famille révolutionnaire et leurs familles ont été honorés en plus de la signature d'une convention entre les secteurs des Affaires religieuses et des Moudjahiddine pour donner des cours par des spécialistes sur la guerre de Libération nationale à travers des structures dépendant du secteur des Affaires religieuses dont le mosquées.

## TÉBESSA: Une colonne mobile pour la lutte contre les incendies des récoltes agricoles

Une colonne mobile pour la lutte contre les incendies de forêt et des récoltes agricoles a été installée vendredi dans la wilaya de Tébessa lors d'une cérémonie tenue au niveau de l'unité principale de la protection civile, le martyr «Chehani Douh», a-t-on constaté.

Cet installation s'inscrit dans le cadre de la politique de la Direction générale de la protection civile visant la lutte contre les incendies de forêt et les récoltes agricoles, a indiqué le directeur local du secteur, le colonel Sadek Draouat.

Composée de 15 groupes, 45 éléments de différents rangs et 14 véhicules, dont des camions anti-incendie, des ambulances, un réservoir d'eau et tous les moyens matériels nécessaires, cette colonne assurera une intervention «rapide et efficace pour protéger le patrimoine forestier et les récoltes agricoles dans la wilaya de Tébessa», a fait savoir le responsable.

Selon les explications données sur les lieux, la direction locale de la protection civile a recensé depuis le début de la saison de l'été, 176 incendies dans diverses récoltes agricoles, qui ont causé la destruction de plus de 93 hectares d'orge, 25



hectares de blé, 357 quintaux de récolte de blé, 263 palmiers et 1107 arbres fruitiers.

En outre, à l'occasion du 57ème anniversaire de l'indépendance et

de la jeunesse, pas moins de 77 éléments de la protection civile ont été honorés et promus dans une cérémonie, en présence des autorités locales.

## LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ: Récupération d'un camion volé et arrestation du suspect en un temps record à Biskra

Les services de la police judiciaire relevant de la Sûreté de la wilaya de Biskra ont procédé à la récupération du camion volé le 30 juin 2019 et à l'arrestation du suspect le même jour, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

«L'affaire remonte au

30 juin 2019 lorsque le suspect a volé un camion au niveau du marché de gros des fruits et légumes de la ville de Biskra avant de diriger vers la daïra de Barika (Batna)», a précisé la même source, relevant que les éléments de la police judiciaire, en coordination avec la brigade de la Gendarmerie nationale de la commune de

Bitam, ont dressé un barrage routier qui a permis l'arrestation de l'auteur du vol, un jeune de 19 ans travaillant au niveau dudit marché.

«Présenté devant les juridictions compétentes de la wilaya Biskra le 2 juillet 2019 pour une affaire de vol de véhicule et d'un téléphone cellulaire, le mis en cause a été

placé sous mandat de dépôt», a indiqué le communiqué. La DGSN a appelé, dans ce sens, les citoyens à prendre toutes les mesures afin de prévenir les vols de véhicules, rappelant le numéro vert 15-48 et le numéro de secours 17, mis à leur disposition pour signaler toute tentative de vol de véhicules.

## ACCIDENTS DE LA CIRCULATION: 22 morts et 45 blessés en 48 heures

Vingt-deux (22) personnes ont perdu la vie et 45 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 48 heures dans plusieurs régions du pays, selon un bilan établi samedi par les services de la Protection civile.

La wilaya de Djelfa déplore le bilan le plus lourd avec le décès de 4 personnes, alors qu'une autre a été blessée, suite à une collision entre un camion et un véhicule léger, survenue sur la RN 40, dans la commune

de M'liche. Durant la même période, les plongeurs de la Protection civile sont intervenus pour repêcher les corps sans vie de deux baigneurs.

La première victime est morte par noyade sur une plage interdite, dans la wilaya de Boumerdes, alors que la deuxième s'est noyée sur une plage surveillée, dans la wilaya d'Annaba. Les unités de la Protection civile sont, par ailleurs, intervenues pour l'extinction de 6 incendies urbains et divers dans les wilayas d'Alger, Bejaia,

Bouira, Illizi et Skikda, où le sinistre a causé des gênes respiratoires à une personne.

En outre, les éléments de la Protection civile sont intervenus, suite à une explosion de gaz de ville à l'intérieur d'une habitation dans la wilaya de Biskra, ayant causé des brûlures à une personne, ainsi que dans la wilaya de Constantine où une explosion d'une Butane de gaz dans la cité Ali Mendel a engendré des blessures à 2 personnes.

## LUTTE CONTRE LA CONTREBANDE: Tlemcen : démantèlement d'un réseau de trafic international de véhicules (Sûreté de wilaya)

+Les éléments de la sûreté de wilaya de Tlemcen ont démantelé dernièrement un réseau criminel composé de 22 éléments spécialisés dans le trafic international de véhicules, a-t-on appris jeudi dans un communiqué émanant de la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

L'opération a été menée par des éléments de la sûreté de daïra

d'Aïn Talout (Tlemcen) suite à des investigations déclenchées dans l'affaire de trafic de véhicules entre les bandes frontalières Ouest et Est du pays depuis un an.

Les premiers éléments de l'enquête ont révélé que les trafiquants introduisaient des véhicules à travers les frontières Ouest pour les faire sortir illégalement des frontières

Est du pays après leur avoir établi de faux documents de base, a-t-on indiqué.

L'extension de la compétence à plusieurs wilayas du pays, en collaboration avec des services administratifs et financiers, des concessionnaires agréés de véhicules, a permis la saisie de trois véhicules et l'arrestation de 22 individus impliqués dans la falsification de

documents de véhicules et trafic. Les individus arrêtés ont été présentés devant le tribunal de Ouled Mimoune (Tlemcen) et placés sous contrôle judiciaire pour les chefs d'inculpation de "trafic de véhicules", "faux et usage de faux en documents administratifs officiels", "mise en circulation de véhicules avec immatriculation non conformes" et "usurpation d'identité".

## TISSEMSILT: Une campagne de sensibilisation aux accidents de la route à Tissemsilt «Ensemble pour un été sans accidents»

ABED MEGHIT

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale de la wilaya de Tissemsilt vient de lancer une campagne de sensibilisation au profit des usagers de la route, au niveau des différents « points de contrôles et barrages fixes », dans le but de réduire les accidents de la circulation qui font chaque année des milliers de victimes.

La campagne sera lancée du 7 Juillet au 31 Aout de l'année en cours sous le slogan "ensemble pour un été sans accidents".

## Tissemsilt : Un incendie se déclare à l'école primaire l'Emir Abdelkader

Un incendie s'est déclaré, vendredi après-midi, à l'école primaire «l'Emir Abdelkader» au chef lieu de Tissemsilt, a indiqué le chargé de l'information à la direction de la Protection civile. Dans une déclaration à l'APS, le sous-lieutenant Abdelkader Benchahra a expliqué que le feu, qui s'est déclaré aux environs de 15h30 dans cet établissement scolaire au chef lieu de wilaya a causé de simples dégâts matériels, à savoir 500 M2 de broussailles.

Les éléments de l'unité centrale de la Protection civile ont réussi, en une demie heure de temps, à éteindre l'incendie qui «n'a pas causé de pertes humaines».

Les services de police ont ouvert, de leur côté, une enquête pour déterminer les causes à l'origine de cette incendie.

## Tissemsilt: Un jeune homme tué à coup de poignard par son voisin

Un jeune homme (20 ans) a trouvé la mort, vendredi à Tissemsilt, après avoir reçu des coups de poignard porté par son voisin, un jeune de dix-neuf (19) ans, a indiqué le Chef du bureau de la communication et des relations publiques à la Direction de la Sûreté de wilaya.

Dans une déclaration à l'APS, le Commissaire de Police, Tine Miloud a fait savoir que le crime a eu lieu à la cité «Hassan», au chef lieu de la wilaya de Tissemsilt, suite à une rixe entre la victime et deux de ses voisins (frères), précisant que l'un d'eux, âgé de 19 ans, a porté à la victime des coups de poignard au niveau des aisselles, du torse et de la main droite. La victime a été transférée vers les urgences de l'Etablissement public hospitalier (EPH) de Tissemsilt, où elle a succombé à ses blessures.

L'assassin et son frère ont été arrêtés et seront présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Tissemsilt, début de la semaine prochaine.

## NÂAMA: 76 personnes victimes d'une intoxication alimentaire à El-Bayouhd

Quelque 76 personnes ont été victimes d'une intoxication alimentaire après avoir pris part, dans la nuit du jeudi à vendredi, à un mariage, dans la commune d'El Bayouhd (60 kms au nord de la wilaya de Nâama), a-t-on appris de source hospitalière. Les victimes souffraient de douleurs intestinales, de vomissements et d'une sévère diarrhée aux premières heures du vendredi.

Elles se sont d'abord rendues à la polyclinique d'El Bayouhd, avant d'être transférées au service des UMC de l'Etablissement hospitalier «Les frères Chenafa « de Mechria, précise la même source, ajoutant que 10 victimes ont déjà regagné leurs foyers après avoir reçu les soins nécessaires. Le wali de Nâama, Mohamed Hadjar, s'est rendu au chevet des personnes encore hospitalisées pour s'informer de leur état de santé. Une équipe de la Direction locale du commerce s'est rendue à la commune d'El Bayouhd pour prendre des échantillons du repas servi aux convives lors de ce mariage en vue de leurs analyses pour connaître les causes de cette intoxication.

Les services de sécurité ont également ouvert une enquête sur cet incident.

## ETATS-UNIS:

## Le séisme du sud de la Californie est onze fois plus dévastateur que celui de Los Angeles

Le séisme de magnitude 7,1 qui a secoué le sud de la Californie, vendredi soir, est « onze fois plus dévastateur » que celui enregistré à Los Angeles, a indiqué l'institut américain de géophysique (USGS).

« Cette secousse était potentiellement onze fois plus dévastatrice que celle qui a touché jeudi matin la zone de Ridgecrest, d'une magnitude de 6,4, à environ 240 km au nord-est de Los Angeles », a notamment précisé l'USGS.

« Peu d'informations étaient encore disponibles à ce stade mais les secours sur place n'ont pas fait état de morts ou de dégâts majeurs vendredi en début de soirée », ont rapporté des médias, ajoutant que des maisons ont bougé, des fondations fissurées, des murs sont tombés porteurs à terre... Selon l'USGS, le séisme de jeudi était vraisemblablement un précurseur de celui qui s'est produit vendredi à 20h19 heure locale.

Avec une magnitude de 6,4, le séisme de jeudi était le plus puissant à frapper cette région depuis 1999.

## CHINE:

## Environ 800.000 hectares de cultures frappées par la sécheresse dans le Hebei

Une grave sécheresse a touché 793.333 hectares de cultures dans la province chinoise du Hebei (nord), a annoncé vendredi le département provincial des ressources en eau.

Selon le département, 15.700 personnes ont des difficultés d'accès à l'eau potable, alors que 3.000 animaux domestiques sont confrontés à une pénurie d'eau.

La province a connu moins de pluie depuis juin, avec des précipitations moyennes de 37 mm, soit une baisse d'environ 55% par rapport à la même période des années précédentes.

Pour lutter contre la sécheresse, le Hebei mènera des projets tels que la construction de réservoirs et de puits. Il mobilisera également le public pour transporter l'eau afin d'assurer les besoins essentiels des habitants sinistrés et du bétail et de garantir l'approvisionnement en eau dans les secteurs agricole et industriel de la province.

## TURQUIE:

## 51 migrants irréguliers interceptés à l'ouest du pays

Au total, 51 migrants irréguliers dont des femmes et des enfants ont été interpellés par les forces de sécurité dans l'ouest de la Turquie, rapporte vendredi, l'agence de presse Anadolu. Lors d'une patrouille, les gendarmes d'Ezine, district de la province de Canakkale (région égéenne), « ont repéré un groupe d'individus qui se cachaient près d'un village ».

Les migrants clandestins sont d'origine afghane, selon l'agence.

Ils ont été emmenés au poste de Gendarmerie, puis transférés au Centre d'expulsion dans le district d'Avacik.

Jeudi, les médias locaux, citant le Commandement des garde-côtes, ont fait état de 153 migrants irréguliers interceptés dans les districts Dikili et Foca dans l'ouest de la Turquie. Au cours des cinq (5) premiers mois de 2019, quelque 37.229 migrants irréguliers ont été arrêtés par les policiers, gendarmes et soldats de la province d'Edirne.

## FRANCE:

## Le baccalauréat perturbé par des grèves de correcteurs

Le grand rendez-vous annuel du baccalauréat, qui sanctionne en France la fin des études secondaires, a été cette année émaillé d'incidents.

Quelque 77,7% des 743.000 candidats ont été reçus d'emblée, sans avoir besoin de passer le rattrapage, un taux provisoire, en légère baisse (-1,1 point) par rapport à celui affiché en 2018, a indiqué vendredi le ministère de l'Éducation.

Certains de ces résultats ne sont que provisoires en raison d'une grève de correcteurs opposés à la refonte annoncée de l'examen bicentenaire.

Pour contraindre le gouvernement à rouvrir des négociations sur les réformes du lycée et du bac qu'ils dénoncent, des professeurs ont refusé de saisir les notes des candidats mais aussi, pour certains, de rendre les copies. Selon le ministre de l'Éducation Jean-Michel Blanquer, interrogé dans la soirée sur la chaîne de télévision française TF1, « nous sommes désormais en-dessous de 10.000 » copies manquantes, « et donc lundi prochain, les notes définitives qui manquent seront là ».

Les correcteurs de la région parisienne sont « prêts à rendre » les copies lundi matin, mais se disent également « prêts à se remettre en grève en fonction du déroulement de la journée de lundi », a déclaré le collectif de professeurs grévistes « Bloquons Blanquer », réunis vendredi en AG à Paris, cité par l'agence AFP.

Le ministre, qui n'a pas voulu céder, a imaginé une « solution technique » pour fournir des résultats à la date prévue : remplacer les notes de l'examen si elles venaient à manquer par celles du contrôle continu de l'année. Quitte, in fine, à réintroduire la



note du bac si celle-ci s'avère meilleure. L'opposition s'est engouffrée dans la brèche. Le Parti communiste français a accusé le ministre d'avoir « saboté » le bac avec des « tripatouillages » des notes des lycéens pour parer à la grève de correcteurs, le Parti socialiste reprochant pour sa part au ministre d'ajouter « de la confusion à la tension ». Ironie du sort, les opposants à la réforme du bac, prévue pour 2021, dénoncent justement un futur examen qui fera la part belle au contrôle continu.

Grévistes ou non, certains professeurs ont dénoncé l'inégalité de traitement des candidats - âgés cette année de 11 à 77 ans - et l'irrégularité des résultats communiqués vendredi.

Cette édition du baccalauréat aura été particulièrement perturbée. Avant la grève des correcteurs, elle avait déjà

été entachée par une grève de la surveillance le premier jour des épreuves et par des « suspicions de fuites » de sujets de mathématiques, qui ont aussi connu des coquilles dans les énoncés.

Deux candidats et un couple de tertiaires devaient être présentés vendredi à un juge d'instruction en vue d'une éventuelle mise en examen.

Jeudi soir également, les résultats du bac ont fuité sur le site internet de l'académie de Lille, dans le nord du pays, avant que le lien ne soit bloqué une quinzaine de minutes plus tard.

Depuis 2012, le taux de réussite au bac dépasse les 80%.

En 2018, 88,3% des candidats ont empoché le diplôme.

Les candidats admis à l'oral de rattrapage lundi devront choisir une ou deux matières à repasser.

## MÉTÉO:

## La température dépasse 32° C dans le sud de l'Alaska, record historique

C'est un record historique: la température a dépassé jeudi 32 C à Anchorage, plus grande ville de l'Etat américain de l'Alaska, ont annoncé les services météorologiques.

« A 17h00, l'aéroport international d'Anchorage a officiellement atteint 90 degrés (Fahrenheit, soit environ 32,2 C) pour la première fois » depuis que des relevés y sont effectués, a tweeté la nuit dernière

l'agence du National Weather Service (NWS) pour la ville. Le précédent record avait été établi le 14 juin 1969, à 85 degrés Fahrenheit, soit 29,4 C.

Selon les météorologues, la température maximale moyenne pour un 4 juillet à Anchorage est de 18,3 C.

« Plusieurs autres records historiques ont été battus dans différents sites d'observation répartis dans le sud de l'Alaska », a ajouté

le NWS vendredi matin.

Ces températures exceptionnellement chaudes sont provoquées par une « vaste zone de haute pression qui se trouve juste au-dessus de nous », a expliqué le météorologue Bill Ludwig, du NWS, au journal Anchorage Daily News.

L'Alaska avait déjà battu des records de douceur au printemps, particulièrement dans la zone arctique, très sensible au change-

ment climatique. Selon les scientifiques, l'Alaska subit un réchauffement deux fois plus rapide que la moyenne du globe.

De « 1901 à 2016, les températures moyennes aux Etats-Unis ont augmenté d'un degré Celsius, tandis qu'en Alaska, elles ont gagné 2,6 degrés », relevait ainsi en avril Rick Thoman, expert du Centre d'évaluation et de politique du climat de l'Alaska.

## FRANCE-BELGIQUE:

## 8 membres d'un réseau international de «collecte d'or» arrêtés entre la France et la Belgique

Huit (8) membres présumés d'un réseau international de collecte d'or ont été interpellés entre la France et la Belgique, rapportent vendredi des médias, citant le parquet de Cusset (centre de la France).

L'opération menée par des gendarmes français, appuyés notamment par les services de police belges, fait suite à une série de vols ou tentatives de vols de bijoux perpétrés aux domiciles de personnes âgées, habitant les départements de l'Allier et le Cher (centre de la France), courant octobre 2017. « Dimanche 30 juin, une opération judiciaire menée simultanément en Belgique et en France à l'occasion

d'une livraison d'or par le collecteur principal a permis d'interpeller huit personnes, soupçonnées de constituer ce réseau international », écrit le procureur de la République de l'Allier, Eric Neveu, dans un communiqué, relayé par des médias.

« Plus de 2,4 kilos d'or », ainsi que 200.000 euros et dollars, des bijoux et diamants pour une valeur de plusieurs centaines de milliers d'euros, des armes et des objets d'art ont été saisis, précise le haut magistrat.

Le réseau collectait « entre 2 et 7 kilos de bijoux et d'or » volés chaque semaine chez des particuliers et dans des commerces sur le territoire fran-

çais, avant de les écouler en Belgique dans le quartier des diamantaires d'Anvers. Trois des huit suspects, interpellés en Belgique, sont dans l'attente de leur extradition vers la France. Les cinq autres suspects, arrêtés sur le territoire français, ont été présentés jeudi devant un juge d'instruction en France. Quatre d'entre eux ont été mis en examen (inculpés) pour « recel en bande organisée de biens provenant de vols en bande organisée et association de malfaiteurs », et placés en détention provisoire.

Le cinquième suspect a été placé sous contrôle judiciaire.

SELON UNE ÉTUDE PUBLIÉE CETTE SEMAINE  
DANS LA REVUE *NATURE*:

## Des chercheurs éliminent le virus du sida chez des souris infectées

Des chercheurs aux États-Unis sont parvenus à éliminer durablement le VIH, le virus responsable du sida, chez certaines souris infectées grâce à une combinaison de techniques, une avancée toutefois très loin d'une possible application chez l'Homme, selon une étude publiée cette semaine dans la revue *Nature*.

Les auteurs de l'étude (Prasanta K. Dash, Rafal Kaminski et Ramona Bella), qui travaillent à l'Université du Nebraska et à la Temple University de Philadelphie, ont combiné deux technologies de pointe pour tenter d'éradiquer le virus chez des souris de laboratoire.

Leur but était de lutter contre le phénomène de résurgence du VIH, car dans les thérapies actuelles faisant appel aux antirétroviraux, le virus reste contenu dans l'organisme sous forme latente, à divers endroits, et se réactive si le traitement s'interrompt, ce qui nécessite de le prendre à vie. Les chercheurs ont eu d'abord recours à une forme de traitement antirétroviral à libération lente et à action prolongée, dite LASER ART (long-action slow-effective release antiviral therapy), et, dans un second temps, à la technique dite Crisp d'édition génétique.

Le traitement LASER ART a été administré sur plusieurs semaines de façon ciblée, pour chercher à réduire au minimum la réplication du virus, dans les zones de l'organisme considérées comme des «réservoirs» à VIH, c'est-à-dire des tissus où il reste normalement latent



comme la moëlle épinière ou la rate.

Ensuite, pour retirer les dernières traces du VIH, les chercheurs ont fait appel à CRISPR-Cas9, un outil d'édition génétique (parfois surnommé «ciseaux génétiques») qui permet d'ôter et de remplacer des parties indésirables du génome.

Une combinaison qui a permis d'éliminer le virus chez plus de tiers des souris ayant reçu ce double traitement, d'après les conclusions

publiées par les trois chercheurs.

Selon le résumé de l'étude, ces résultats «sont une démonstration de la faisabilité d'une élimination permanente du virus».

Mais la perspective d'une éventuelle application chez des patients humains est encore très éloignée.

«C'est un premier pas important, vers un chemin beaucoup plus long pour l'éradication du virus», concluent les auteurs.

UE:

## Antibiotiques, additifs alimentaires et pesticides retrouvés en mer

Certains antibiotiques, additifs alimentaires ou pesticides ont été détectés pour la première fois en mer, après avoir été transportés parfois sur de longues distances, selon les travaux de chercheurs réunis autour du programme européen Jerico-Next, coordonné par l'Ifremer.

«C'est la première fois qu'on montre que l'activité humaine se retrouve dans les eaux côtières, mais aussi plus au large», a déclaré Laurent Delauney, l'un des coordinateurs du programme, cité par l'agence AFP, au terme de la réunion finale du projet vendredi à Brest (Bretagne, ouest de la France). Certains antibiotiques, herbicides, hydrocarbures ou additifs alimentaires, comme de l'édulcorant, provenant de

boissons allégées en sucre notamment, ont été retrouvés en mer Baltique et mer de Norvège, mais aussi en Mer du Nord, selon une étude menée dans le cadre du projet Jerico-Next par l'Institut norvégien pour la recherche sur l'eau (Niva). «On peut trouver ce type de produits dans des estuaires, des embouchures de fleuves ou des rivières, mais aussi loin des côtes c'est assez nouveau», a expliqué Ingrid Puillat, coordinatrice scientifique du projet, soulignant en outre l'intérêt de disposer désormais d'une cartographie à l'échelle européenne de la présence en mer de ces produits.

Cette découverte a été rendue possible par la mise en place d'outils de mesure beaucoup plus

précis que ceux existants jusqu'à présent pour surveiller les eaux côtières, objet même au départ du programme Jerico-Next.

«A la base, il s'agissait de développer un système d'observation des eaux côtières harmonisé et performant, mais pour le mettre en application des cas scientifiques ont été étudiés», a expliqué M. Delauney, ingénieur à l'Institut français de recherche pour l'exploitation de la mer (Ifremer).

Ainsi, de nouveaux capteurs ont été développés puis placés sur des bouées d'observation ou des navires et notamment des ferries, ce qui a permis d'avoir des mesures sur un même trajet, plusieurs fois par semaine ou même par jour.

Les navires de la compagnie Brittany ferries ont

notamment été équipés de ces capteurs, de la taille d'une armoire électrique.

Installés à l'intérieur du navire, ils ont permis de collecter de l'eau de mer, analysée ensuite selon différentes méthodes.

Débuté en 2011 et réunissant une trentaine de partenaires issus de 15 pays européens, la série de programmes Jerico s'est également penchée sur le cycle du carbone dans les eaux côtières ou la prolifération des micro algues ou du phytoplancton.

Le programme devrait se poursuivre par un troisième volet afin notamment de développer un portail internet unique à l'échelle européenne, où seraient mises à disposition les données côtières produites par l'ensemble des partenaires du réseau d'observation.

TANZANIE:

## Baisse du nombre de cas de dengue à Dar Essalaam

Les autorités sanitaires tanzaniennes ont fait état jeudi de la baisse du nombre de cas de dengue dans la capitale commerciale du pays, Dar es Salaam, qui est passé de 2 759 en mai à 790 en juin.

Umyu Mwalimu, ministre de la Santé de ce pays d'Afrique de l'est, a déclaré que de grands efforts avaient été déployés pour contenir la maladie à Dar es Salaam et que le nombre de patients souffrant de cette maladie avait considérablement diminué.

Elle a ajouté que le gouvernement avait élaboré un ambitieux plan national de destruction des lieux de reproduction des moustiques dans les zones résidentielles afin de contrôler la propagation du paludisme et l'éruption d'épidémies de dengue. Parallèlement, des mesures ont été prises pour contenir la propagation de la maladie, notamment en offrant des services gratuits de diagnostic de la dengue dans tous les hôpitaux publics et centres de santé

du pays, a déclaré Mme Mwalimu, ajoutant que le Département des magasins de médicaments (MSD) a acheté et expédié un total de 30 000 kits de test de dépistage de la dengue dans divers établissements de santé publics. Le 21 juin, Mme Mwalimu avait annoncé au Parlement que le nombre de victimes de la dengue était passé de deux en mai à quatre en juin, tandis que 4 000 personnes avaient été diagnostiquées atteintes de la maladie dans le pays.

ONU:

## 41 pays dans le monde, dont 31 en Afrique, ont besoin d'une aide alimentaire

Les conflits prolongés et les mauvaises conditions climatiques exacerbant les besoins alimentaires, 41 pays dans le monde dont 31 en Afrique, ont besoin d'une aide alimentaire, alerte l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Le dernier rapport de la FAO sur les Perspectives de récoltes et la situation alimentaire publié jeudi, les conflits en cours et les sécheresses demeurent les principales causes de grave insécurité alimentaire, compromettant ainsi l'accès aux aliments et leur disponibilité pour des millions de personnes.

Les 41 pays ayant actuellement besoin d'une aide extérieure pour couvrir leurs besoins alimentaires sont l'Afghanistan, le Bangladesh, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap-Vert, le Cameroun, la République centrafricaine, le Tchad, le Congo, la République populaire démocratique de Corée, la République démocratique du Congo, Djibouti, l'Erythrée, l'Eswatini, l'Éthiopie, la Guinée, Haïti, l'Iraq, le Kenya, le Lesotho, le Libéria, la Libye, Madagascar, le Malawi, le Mali, la Mauritanie, le Mozambique, le Myanmar, le Niger, le Nigéria, le Pakistan, le Sénégal, la Sierra Leone, la Somalie, le Soudan du Sud, le Soudan, la Syrie, l'Ouganda, le Venezuela, le Yémen et le Zimbabwe.

En Afrique, la situation désastreuse de la sécurité alimentaire dans de nombreux pays, y compris en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud, est le résultat de conflits persistants et de l'insécurité.

Au Soudan du Sud, en particulier, selon certaines estimations, de mai à juillet 2019, le nombre de personnes en situation de grave insécurité alimentaire s'élevait à presque 7 millions, soit 60% de la population.

En 2019, les dégâts causés par le cyclone Idai et le manque de pluies ont eu de lourdes répercussions sur la production agricole d'Afrique australe, dont celles de faire grimper les besoins d'importations en céréales.

Les récoltes ont baissé pour la deuxième année consécutive au Zimbabwe et en Zambie, tandis que les pays voisins ont également enregistré des baisses de leur production en raison de conditions climatiques défavorables, avec comme par exemple le cyclone Idai au Mozambique.

Au Zimbabwe, l'insécurité alimentaire devrait s'aggraver davantage en 2019, exacerbée par une forte hausse des prix des aliments de base et par la crise économique. Début 2019, près de 3 millions de personnes dans le pays étaient considérées comme étant en situation d'insécurité alimentaire. En Afrique de l'Est, une grave sécheresse a affecté les récoltes de la première saison et conduit à une dégradation des conditions de pâturages. Les plus importantes baisses de production céréalière en 2019 sont attendues au Kenya, en Somalie et au Soudan où, d'après le rapport, les récoltes devraient être inférieures à la moyenne.

CHINE:

## Nouveau cas de peste porcine africaine au Guangxi

Le ministère chinois de l'agriculture a confirmé vendredi un nouveau cas de peste porcine africaine dans la région autonome Zhuang du Guangxi, dans le sud de la Chine. L'épidémie s'est produite dans un village du district de Luchuan, dans la ville de Yulin, où neuf cochons ont été infectés et neuf autres tués par la maladie virale, a précisé le ministère de l'Agriculture et des Affaires rurales, citant un rapport du Centre de contrôle des maladies animales de Chine. Une équipe a été dépêchée sur place, et les autorités locales ont lancé une intervention d'urgence pour bloquer, abattre les porcs touchés et désinfecter le site. Le transport de tous les porcs et produits connexes hors ou dans la région de blocus est interdit, a déclaré le ministère. La peste porcine africaine n'infecte que les porcs, et aucun être humain ou autre espèce n'a jusqu'à présent été infecté. La Chine a signalé son premier cas en août 2018 dans la province du Liaoning (nord-est). Des foyers ont été par la suite signalés dans plusieurs autres régions provinciales.

# RADIATIONS : COMMENT LES SCANNERS ENDOMMAGENT NOTRE ADN

*Selon une équipe de chercheurs américains, un examen au scanner serait dangereux pour notre ADN... et pourrait même conduire à l'apparition de tumeurs cancéreuses.*

La tomodensitométrie, vous connaissez ? C'est normal : derrière ce nom barbare se cache en fait une technique d'imagerie médicale plus connue sous le nom de... scanner. Le principe en est relativement simple : grâce à l'utilisation de rayons X (qui traversent les tissus), l'appareil-scanner du patient, étendu sur une table d'examen.

Le scanner peut visualiser les parties du corps, et mettre en évidence la présence d'un tumeur, évaluer l'ampleur d'un traumatisme interne (hémorragie, lésion) ou encore visualiser les parties du corps qui ne sont pas visibles à la radiographie ou à l'échographie (liquides, vaisseaux...). Bref, un outil pratique, qui permet notamment d'accélérer le diagnos-

tic de certaines maladies, comme l'ostéoporose ou l'athérosclérose. Sauf que selon une récente étude américaine, le scanner pourrait avoir des conséquences sur notre code génétique lui-même. D'après les chercheurs de la Stanford University (États-Unis), les radiations (les rayons X, donc), même à très faible puissance, endommageraient notre ADN de manière irréversible. Ce qui entraînerait des mutations à l'échelle cellulaire.

## Mutations génétiques

Pour en arriver à cette conclusion, les chercheurs ont pratiqué des analyses sanguines et génétiques sur 67 patients représentatifs de la population américaine,

avant et après leur scanner. Verdict : les scientifiques ont constaté des lésions au niveau génétique ainsi que des dommages au niveau cellulaire. « Les mutations génétiques, et leurs conséquences au niveau cellulaire, peuvent notamment conduire à l'apparition de tumeurs cancéreuses » expliquent les Dr Won Hee Lee et Yong Fuga Li, principaux auteurs de ces travaux, publiés ce 22 juillet dans la revue scientifique *Journal of the American College of Cardiology* : *Cardiovascular Imaging*.

« Par ailleurs, nous estimons qu'une tomodensitométrie expose le patient à 150 fois plus de radiations (rayons X) qu'une simple radiographie », ajoutent-ils. Une bonne raison supplémentaire de se méfier...



## CANCER DU SEIN : 2 MÉDICAMENTS GÉNÉRIQUES EFFICACES CONTRE LES RÉCIDIVES

Deux types de médicaments, vendus sous forme générique, contribueraient à réduire la mortalité par cancer du sein chez les femmes ménopausées.

Deux études parues dans la revue médicale *The Lancet* montrent que deux classes de médicaments, les bisphosphonates (prescrits pour les risques d'ostéoporose) et les inhibiteurs de l'aromatase (des médicaments qui empêchent l'action stimulante des hormones féminines sur les cellules cancéreuses) sont particulièrement efficaces contre les récidives.

Les bisphosphonates, habituellement

prescrits pour lutter contre l'ostéoporose, empêcheraient les cellules cancéreuses du sein de se propager vers les os, le site le plus fréquent des cancers secondaires. Et ils réduiraient de 16% le risque de mourir de la maladie dans les 10 années qui suivent le diagnostic.

« Nous nous attendions à un effet des médicaments sur le risque de récidive sur un autre organe mais la diminution du risque de décès est plus importante que ce que nous imaginions », explique le Professeur Robert Coleman, directeur du Centre de recherche sur le cancer de Sheffield (Grande-Bretagne) qui a dirigé

l'étude sur l'impact des bisphosphonates sur le cancer du sein. Selon cette étude, ces médicaments commercialisés sous forme générique (donc peu onéreux) empêcheraient une femme sur 6 ménopausée atteinte d'un cancer du sein, de décéder de la maladie.

Un autre type de médicament, les anti-aromatases, habituellement prescrits aux femmes ménopausées diagnostiquées avec un cancer du sein ont montré leur bénéfice contre le risque de récidive. En inhibant la production d'oestrogènes, les anti-aromatases mettent fin à la stimulation de la tumeur.

Une étude portant sur 30 000 femmes a montré que cinq années de traitement réduisaient de 30 % le risque de récidive et de 15 % celui de décès par cancer du sein dans les 10 ans suivant le début du traitement.

« Ces traitements simples et bien tolérés devraient être considérés désormais comme des médicaments de routine dans le traitement du cancer du sein précoce chez les femmes ménopausées, à la fois pour réduire le risque de récidive mais aussi pour améliorer les chances de survie » a déclaré le Pr Coleman.

## CANCER DU SEIN : UNE MAMMOGRAPHIE RÉGULIÈRE RÉDUIT LE RISQUE DE 40%

Faire des mammographies régulièrement entre 50 et 69 ans permettrait de réduire le taux de mortalité du cancer du sein de 40% par rapport au taux mesuré en l'absence de dépistage, selon une nouvelle étude scientifique. La balance bénéfices-risques semble donc largement favorable.

Le dépistage organisé du cancer du sein existe depuis 2004 en France. À partir de 50 ans, les femmes sont fortement invitées à pratiquer une mammographie dès lors que, dans les deux ans, afin de diagnostiquer un éventuel cancer.

S'il permet de sauver des vies, ce dépistage organisé fait souvent l'objet de débat, car la balance bénéfices-risques pose question. Il existe en effet un risque de faux positif, entraînant un sur-diagnostic et un traitement pas forcément nécessaires.

De toutes petites lésions peuvent également être révélées et traitées alors qu'elles auraient pu dégénérer naturellement.

Cependant, une nouvelle étude scientifique vient réaffirmer l'importance et les bénéfices de ces mammographies régulières. Elle révèle que les femmes de 50 à 69 ans qui participent à un programme de dépistage tous les 2 ans voient leur risque de mourir suite à un cancer du sein chuter de 40%.

Pour celles qui effectuent des mammographies de façon ponctuelle, le risque de décès baisse de 23%. Cette étude publiée dans le *New England Journal of Medicine* a été menée par des experts de 16 pays,

ils ont évalué les impacts positifs et négatifs des différentes formes de dépistage du cancer du sein, d'après les résultats de onze essais cliniques et de 40 études d'observation. Coordonnée par l'Agence internationale de recherche sur le cancer (IARC), cette étude va contribuer à la mise à jour des précédentes recommandations de l'IARC, datées de 2002.

S'il elle confirme le bénéfice de mammographies régulières chez les 50-69 ans, l'étude n'a cependant pas trouvé de résultats significatifs concernant un tel dépistage à la quarantaine. Cependant, pour les femmes de 70 à 74 ans, un dépistage régulier par mammographie serait bel et bien recommandé.

« Cette analyse importante devrait, espérons-le, rassurer les femmes

dans le monde sur le fait que la mammographie sauve des vies et que le dépistage du cancer du sein est un outil essentiel pour accroître des diagnostics précoces et ce qui fait réduire la mortalité », a commenté le Pr Stephen Duffy, un des co-auteurs de l'étude, cité par AFP. Pour autant, « ce dernier précise qu'»

Il faut poursuivre les efforts de recherche sur d'autres méthodes de dépistage comme la très prometteuse tomosynthèse en 3D, une mammographie numérique qui pourrait être plus adaptée pour sonder les tissus mammaires denses. « Les femmes de 50 ans présentant des risques génétiques de cancer du sein sont en revanche invitées à une surveillance plus précoce.



juillet 2019

## Une seule nuit blanche bouleverse l'horloge biologique

Les gènes qui contrôlent les horloges biologiques dans toutes les cellules du corps sont modifiés après une seule nuit sans sommeil, comme le révèle une étude suédoise.

Une seule nuit sans sommeil et vos gènes s'endorment ! Les chercheurs suédois de l'Université d'Uppsala et l'Institut Karolinska ont réalisé une étude sur les effets néfastes du manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Résultats : les gènes qui contrôlent la fameuse horloge biologique sont modifiés après une seule nuit blanche. L'étude a porté sur 15 hommes, de poids normal et en bonne santé, qui sont venus à deux reprises en laboratoire pour un séjour de 2 jours et 2 nuits. Au cours de la seconde nuit, ils ont pu soit dormir 8h ou plus, soit rester éveillés. L'éclairage, l'alimentation et l'activité ont été contrôlés pendant cette période.

Après la deuxième nuit, des prélèvements ont été faits sur les participants, d'une part dans la graisse superficielle près de l'estomac, d'autre part dans le muscle de la cuisse. Ces tissus permettent d'évaluer la régulation du métabolisme et de contrôler le niveau de sucre dans le sang. Des échantillons de sang, avant et après la nuit blanche, ont aussi été récoltés.

Un impact sur l'horloge biologique et la santé. Après une nuit sans sommeil, la régulation et l'activité des gènes de l'horloge biologique se sont modifiées. Les chercheurs parlent de modifications épigénétiques. Ils ont confirmé des modifications chimiques par un processus appelé méthylation.

Les prélèvements effectués ont révélé des effets différents dans le tissu adipeux et le muscle squelettique. Il y aurait donc une désynchronisation des deux types de tissus. Cette dernière peut expliquer les effets métaboliques. Le concept de mémoire métabolique ainsi mis au jour, fait pencher les chercheurs sur la thèse d'un effet durable de ce processus. Cette étude permet de mieux comprendre les résultats de précédentes recherches sur le manque de sommeil et le dérèglement de l'horloge biologique. Ces travaux ont établi notamment un risque accru d'obésité et de diabète de type 2.

## LE TABAC DONNE UN COUP DE VIEUX À NOTRE PEAU

Les fumeurs ont plus de chances d'avoir des poches sous les yeux et des rides autour des lèvres. Une nouvelle étude menée sur des jumeaux identiques confirme une fois de plus les conséquences néfastes de la cigarette sur la peau.

Fumer nuit à l'état de votre peau, vous le savez. Une nouvelle étude réalisée par une équipe américaine de l'université Case Western Reserve et publiée dans la revue médicale *Plastic and Reconstructive Surgery*, a confirmé ces résultats. "Nous espérons que le fait de souligner à nouveau les méfaits du tabac pourra dissuader des fumeurs en puissance, sachant combien cela peut endommager leur peau", déclare le docteur Bahman Guyuron, principal auteur de ces recherches, cité par l'agence de presse Reuters.

L'étude a été réalisée sur des photos de 79 paires de jumeaux identiques d'environ 40 ans, majoritairement des femmes, prises lors d'un festival. Les trois personnes en charges de juger les photos, qui ne savaient pas lequel des jumeaux était accro à la cigarette, ont déclaré que le fumeur semblait plus âgé dans 57% des cas. "Les jumeaux ayant fumé le plus longtemps ont des poches sous les yeux plus prononcées et des rides autour des lèvres inférieures plus marquées", expliquent les auteurs de l'étude. D'autres facteurs liés au vieillissement de la peau comme l'utilisation de crèmes solaires, la consommation d'alcool et le stress au travail ont été pris en compte par les experts, mais pas le nombre de cigarettes fumées chaque jour par les jumeaux fumeurs.

"Outre le cancer du poumon, les crises cardiaques et les accidents vasculaires cérébraux, voici une raison supplémentaire pour arrêter de fumer", indique la dermatologue Elizabeth



Tanzi à Reuters. En effet, les toxines du tabac peuvent accélérer la dégradation du collagène, les fibres protéiques qui soutiennent la peau, et réduit également la quantité d'oxygène qui passe par les cellules. "Les effets sont

cumulatifs. Ainsi, vous pouvez bénéficier de l'arrêt du tabac à tout moment. Mais vous devez être prudent, certains changements peuvent être permanents", met en garde la dermatologue.

## TROIS MINUTES D'EXERCICES PAR SEMAINE SUFFIRAIENT POUR SE MAINTENIR EN FORME

Vincent Graff, journaliste britannique, raconte dans un article du Daily Mail, qu'il s'est attelé à trois minutes d'exercice par semaine pendant deux ans et qu'il ne s'est jamais senti en si bonne santé.

Et si c'était la fin des séances de torture à la salle de sport ? Dans un article, un journaliste anglais prône l'entraînement par intervalles à haute intensité (le HIIT) qui aurait « complètement changé sa vie ».

Vincent Graff a expliqué son programme de conditionnement physique au site web du journal britannique le *Daily Mail* : «Trois fois par semaine je vais à la salle de gym, je monte sur un vélo stationnaire et je passe une minute, oui, seulement 60 secondes, à pédaler aussi fort que possible. Et c'est tout l'exercice que je fais.»

Le programme du journaliste est soutenu par plus de 200 études réalisées au cours des dernières dix années. Elles montrent le lien entre l'exercice bref mais intense et les risques réduits de maladies fatales telles que l'AVC, le diabète et même certains types de cancer.

Le concept du HIIT va manifestement à l'encontre des conseils du gouvernement britannique sur le nombre d'heures minimum d'activités sportives nécessaires pour se maintenir en bonne santé : 150 minutes par semaine d'exercice "modéré" comme la marche rapide ou 75 minutes d'exercices plus intenses. Dans un premier temps,



Vincent Graff a essayé de faire quatre semaines du programme HIIT, en faisant seulement trois minutes d'exercices intenses par semaine. Les résultats étaient étonnants, pour Graff et pour son médecin sportif, auparavant sceptique face au HIIT.

Quant à sa forme physique, Graff était parmi des 30% de la population les moins en forme avant l'expérimentation, mais après seulement quatre semaines de HIIT, il était dans une forme physique supérieure à la

majorité des hommes de son âge. Tout cela, après un total de seulement 12 minutes d'exercice pendant le mois.

### Quel est donc le secret de l'efficacité du programme HIIT ?

On ne sait pas réellement comment on obtient de si bons résultats sur la forme physique. Selon certaines théories, le HIIT protège les petits vaisseaux du corps contre l'hyperglycémie à cause des contractions musculaires

intenses qui sont extrêmement efficaces en décomposant les réserves de glucose dans les muscles. En décomposant ces réserves, on permet au glucose frais de se déposer dans le flux sanguin. Le journaliste, très satisfait de ses impressionnants résultats, ne jure plus que par le HIIT. Il admet qu'il s'agit « peut-être d'exercices pour les gens paresseux mais ce sont eux qui ont le plus besoin de faire de l'exercice. Et en plus, ça marche vraiment ! »

## CENTRAFRIQUE: Désarmement et démobilisation des groupes armés de l'ouest

De nombreux éléments des groupes armés opérant naguère dans les localités de l'ouest de la République centrafricaine (RCA) ont désormais accepté d'intégrer le processus gouvernemental de désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR), ont indiqué les médias vendredi de source officielle.

Les groupes armés concernés sont, Retour, Réclamation et Réhabilitation (3R) d'Abass Mahamat Sidiki, Révolution-Justice (RJ) aile Arnel Ngingatoulou Sayo, UFR fondamentale d'Askin Nzenge Landa, quelques groupements de la milice anti-balaka et surtout les éléments du Front démocratique du peuple centrafricain (FDPC) de Martin Koumtamadi alias Abdoulaye Miskine, a fait savoir le ministre centrafricain adjoint chargé du DDRR, Noël-Bienvenu Sélessou, lors d'une conférence de presse.

Il a salué le travail jusque-là entrepris par deux équipes mobiles de désarmement déployées depuis le début de la semaine dans la partie ouest de la RCA et devant sillonner les préfectures de l'Ouhang Pendé (extrême nord-ouest), la Nana Mambéré et la Mambéré Kadéï (ouest).

Il est prévu, au cours du DDRR, de mettre en place les unités spéciales mixtes de sécurité (USMS), composées à la fois d'ex-combattants, des forces régulières, et des casques bleus de la mission onusienne en Centrafrique, dans le but d'assurer la sécurité des citoyens civils.

Le DDRR a été lancé en décembre 2018 par le président centrafricain Faustin-Archange Touadéra.

## CAMEROUN: Un lieutenant de l'armée tué par des séparatistes dans la région anglophone du Sud-Ouest

Un lieutenant de l'armée camerounaise a été tué jeudi par des séparatistes armés dans la région anglophone du Sud-Ouest, ont confirmé vendredi les autorités locales. La victime était membre du Bataillon d'intervention rapide (BIR), contingent d'élite de l'armée camerounaise rapporte l'agence Chine nouvelle.

D'après les habitants locaux joints par la même source, l'officier était à son domicile à Ngomgham avec un collègue de l'armée quand ils ont été attaqués. Son collègue a été blessé. Représentant 20% de la population camerounaise qui est majoritairement francophone, la minorité anglophone s'estime marginalisée et francisée par le pouvoir central depuis des décennies.

Une mouvance sécessionniste armée y est née en octobre 2017. Au moins 300 soldats ont été tués dans les affrontements avec les séparatistes, d'après les derniers chiffres cités par le ministre camerounais de la Défense, Joseph Bété Assomo. Cette crise a également fait plus de 430.000 déplacés internes, selon les Nations Unies.

## BURKINA FASO: Le couvre-feu à nouveau prorogé dans l'Est

Face à la dégradation continue de la situation sécuritaire et compte tenu des récentes attaques ciblées, le couvre-feu est prorogé dans la région de l'Est au Burkina Faso, a annoncé samedi son gouverneur, le lieutenant-colonel Saïdou Sanou. Il a indiqué dans un communiqué qu'il «a compter de ce dimanche jusqu'au 5 septembre, les heures du couvre-feu resteront inchangées de 0h à 4h du matin dans la ville de Fada N'Gourma».

Pour les autres localités de la région, elles demeureront de 19h30 à 4h du matin».

Le Burkina Faso est plongé depuis 2015 dans un cycle d'attaques terroristes touchant plusieurs de ses régions. Elles ont fait près de 500 morts et des milliers de déplacés. Les forces de défense et de sécurité ont multiplié les opérations antiterroristes, tandis que plusieurs provinces vivent sous état d'urgence

## SAHARA OCCIDENTAL L'implication du Maroc avec des réseaux d'immigration clandestine vers l'Europe soulignée à Genève

Un groupe de chercheurs et de journalistes concernés par le dossier de l'immigration clandestine ont évoqué, jeudi lors d'un atelier sur les migrants et les réfugiés tenu au siège du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies (CDH) à Genève (Suisse), l'implication du Maroc dans l'augmentation du taux d'immigration clandestine en Europe ces dernières années.

Intervenant lors d'un débat organisé dans le cadre de cet atelier, le coordonnateur de la Commission nationale sahraouie des droits de l'Homme (CONASADH) en Europe, Hassan Amilid a soulevé le phénomène de l'immigration clandestine et les flux migratoires vers l'Europe, soulignant que «le régime marocain utilise cette carte pour faire pression sur les pays européens afin d'obtenir du soutien à sa politique sournoise et couvrir ses violations flagrantes des droits de l'Homme au Maroc et dans les territoires du Sahara Occidental».

Ces manœuvres permettent au Maroc également d'obtenir des voix soutenant sa présence illégale sur les territoires sahraouis, de poursuivre les spoliations des ressources naturelles de ce pays et de contourner le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, a ajouté M. Amilid.

Soulignant que l'occupation marocaine œuvre «de manière systématique» à déplacer les sahraouis vers l'Europe en leur facilitant la tâche, M. Amilid a affirmé que l'implication du Maroc dans l'immigration clandestine a entraîné la perte de plusieurs jeunes sahraouis qui ont péri en mer, les derniers en date étant un groupe de jeunes qui ont trouvé la mort au large des Iles Canaries en tentant de rejoindre les rives espagnoles.

M. Amilid a appelé les participants, et à travers eux la communauté internationale, à faire face à «la politique sournoise adoptée par le régime marocain (immigration clandestine, traite des êtres humains et trafic de drogue), une politique à travers laquelle le Maroc tente de réaliser des objectifs politiques et économiques en inondant l'Europe de milliers de migrants clandestins». Pour sa part, le maire de Naples (Italie) a réitéré la solidarité du Conseil municipal avec les immigrés et les réfugiés des quatre coins du monde, dénonçant le traitement



inhumain exercé contre cette catégorie au Maroc, et attestant de «la véracité et la réalité des témoignages de certains témoins ainsi que des rapports de la presse tous unanimes quant à l'implication du régime dans les bandes de traite des êtres humains et les flux d'émigration de groupes d'immigrés par les ports et les aéroports marocains».

Une journaliste canadienne a révisé un documentaire intitulé «sans frontières» qui revenait sur des témoignages de migrants de la région subsaharienne qui affirment être passés par les ports du Maroc à bord de navires et bateaux pour se rendre en Europe moyennant une somme allant de 2000 à 4000 euros par tête, versée aux réseaux spécialisés dans l'immigration illégale «actuant en collaboration avec les autorités marocaines qui leur garantissent l'accès aux ports».

### Jeunes sahraouis entre décès et disparition

Fuyant leur vie déplorable et misérable, les enfants du peuple sahraoui où qu'ils soient (Territoires occupés ou Maroc) recourent à l'immigration clandestine en mettant leur vie en péril, certains périssent en cours de route et d'autres dispa-

raissent. Parmi les images de cette tragédie figure la mort par noyade dans les eaux territoriales sahraouies du jeune Saïd Mohcine Lili, inhumé par une foule de sahraouis la semaine passée à El Ayoun.

C'est là un jeune parmi tant d'autres sahraouis disparus dans des conditions obscures, le 20 juin passé, lorsqu'ils tentaient de quitter leur pays en prenant la mer en destination des Iles Canaries.

Les familles des jeunes sahraouis ont tenu les autorités marocaines pour responsables des «circonstances obscures» dans lesquelles ont disparus leurs enfants.

Les autorités de l'occupant poursuivent, toutefois, la dissimulation de ces crimes, ce qui a suscité des interrogations notamment à la lumière de l'existence de plusieurs centres fixes de l'armée de l'occupant marocain tout au long des eaux territoriales sahraouies, selon des sources sahraouies. Les sahraouis affirment que l'immigration clandestine des jeunes sahraouis vers l'Europe met à nu «les allégations marocaines et démontre les mauvaises conditions socio-économiques des sahraouis en dépit des ressources dont recèlent les territoires sahraouis occupés».

## ONU - LIBYE: Le Conseil de sécurité de l'ONU appelle à un cessez-le-feu «urgent» en Libye

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé vendredi à un cessez-le-feu «urgent» en Libye dans un communiqué qui condamne l'attaque meurtrière d'un camp de migrants près de Tripoli survenue il y a quatre jours.

«Les membres du Conseil de sécurité soulignent la nécessité pour toutes les parties d'urgence procéder à un désescalade et s'engager dans un cessez-le-feu», affirme ce communiqué.

Le texte avait été négocié pendant une réunion mercredi du Conseil de sécurité mais son adoption a été retardée par Washington sans raison

claire. Selon un diplomate, aucun feu vert n'est venu ce jour-là de Washington pour permettre l'adoption du texte. Jeudi, le Royaume-Uni, rédacteur du communiqué, est revenu à la charge avec une mise sous silence du texte jusqu'à ce vendredi, ce qui n'a pas rompu Washington, selon des diplomates.

Le communiqué du Conseil de sécurité «condamne» l'attaque menée le 2 juillet dans laquelle ont péri «56 personnes».

Le raid aérien imputé par le Gouvernement d'union nationale (GNA) de Fayez al-Sarraj aux forces du général à la

retraite Khalifa Haftar, a fait aussi plus de 130 blessés. «Les membres du Conseil de sécurité appellent les parties à revenir rapidement dans un processus politique sous l'égide de l'ONU».

«La paix et la stabilité dans la durée en Libye ne seront possibles que via une solution politique», ajoute le communiqué en notant «les efforts (en ce sens) menés par l'Union africaine, la Ligue arabe et d'autres».

Le Conseil de sécurité exprime par ailleurs sa «profonde préoccupation devant la situation humanitaire qui empire en Libye et demande à toutes les parties de permettre

un accès total aux agences humanitaires».

Il rappelle aussi que «les centres de détention sont sous la responsabilité du gouvernement libyen», en indiquant être «préoccupé» par la situation qui y règne.

Le Conseil de sécurité réclame enfin dans son communiqué «aux Etats membres le plein respect de l'embargo sur les armes» imposé en 2011 et qui a fait l'objet de nombreuses violations ces derniers mois.

Il réclame à ces Etats membres «de ne pas intervenir dans le conflit ni de prendre des mesures qui l'aggravent».

## SIÈGE EUROPÉEN À L'ONU: Le but est de compléter celui de la France

La présidente de la CDU Annegret Kramp-Karrenbauer a clarifié samedi sa proposition de siège européen au Conseil de sécurité de l'ONU, en indiquant qu'il ne s'agissait pas de remplacer mais de compléter le siège de la France.

"Je souhaite un siège européen également au Conseil de Sécurité aux Nations Unies, pas pour remplacer le siège français, mais pour le compléter", a déclaré la chef de file de chrétiens-démocrates allemands lors d'une table ronde en présence du ministre français de l'Economie Bruno Le Maire à Aix-en-Provence.

La proposition d'Annegret Kramp-Karrenbauer, parfois appelée AKK, avait été endossée au mois de mars par la chancelière Angela Merkel, qui avait précisé qu'il s'agissait "de réunir les voix européennes au Conseil de sécurité de l'ONU" et pouvait laisser penser que cela signifiait la disparition du siège dont dispose la France pour elle seule depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale.

Le chef de la diplomatie française Jean-Yves Le Drian avait déjà rectifié le tir fin mars, dans le même sens qu'AKK.

"La position française, et je crois que c'est aussi la position alle-



mande puisque cela a été intégré dans un traité (celui d'Aix-la-Chapelle en janvier), est qu'il faut se mobiliser pour que l'Allemagne ait un poste permanent au Conseil de sécurité. Mais pas le poste de la France, tout cela est stupide", avait

dit M. Le Drian. La nouvelle présidente de la CDU, qui a succédé à ce poste en décembre à Angela Merkel, avait également choqué en France en proposant que le parlement européen quitte Strasbourg pour ne plus siéger qu'à Bruxelles.

## NUCLÉAIRE IRANIEN: L'AIEA convoque une réunion d'urgence le 10 juillet



Une réunion extraordinaire de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) se tiendra le 10 juillet sur demande des Etats-Unis pour faire le point sur les dérogations à l'accord nucléaire de 2015 annoncées par l'Iran, a indiqué vendredi un porte-parole de l'agence onusienne.

Le conseil des gouverneurs de l'AIEA, dont le siège se trouve à Vienne, se réunira «mercredi à 14h30», selon ce porte-parole.

Les Etats-Unis, qui se sont désengagés de l'accord de 2015, avaient demandé cette séance spéciale alors que l'Iran a annoncé récemment qu'il mettrait à exécution dès dimanche sa menace d'enrichir l'uranium à un degré prohibé.

La mission diplomatique américaine à Vienne a sollicité cette réunion des représentants des 35 Etats membres du conseil des gouverneurs pour «discuter du dernier rapport du directeur général de l'AIEA» qui a constaté en début de semaine que l'Iran avait dépassé la limite des 300 kilos d'uranium faiblement enrichi.

«Il est essentiel que le directeur général rende compte de manière exhaustive et factuelle des activités de l'Iran - et de toute modification de ces activités -», selon le communiqué américain.

L'AIEA est chargée de vérifier que Téhéran s'acquitte de ses engagements pris vis-à-vis de la communauté internationale en juillet 2015 à Vienne à travers l'accord visant à garantir le caractère pacifique de ses activités nucléaires.

En riposte à la décision en mai 2018 du président américain Donald Trump de sortir son pays unilatéralement de ce pacte, et de réimposer des sanctions contre l'Iran, Téhéran a annoncé qu'il comptait se désengager graduellement de ses obligations si les autres Etats encore parties à l'accord (Allemagne, Chine, France, Grande-Bretagne et Russie) ne l'aident pas à contourner les sanctions et à sortir de l'isolement économique.

En cas de progrès dans les négociations avec les pays signataires, Téhéran n'a pas écarté la possibilité de faire machine arrière et de revenir dans les limites autorisées par le document sur son programme d'activités nucléaires.

Depuis leur retrait en mai 2018, les Etats-Unis ont durci les sanctions économiques contre Téhéran et ses dirigeants afin d'imposer une nouvelle révision de ce texte critiqué par l'administration de Trump le qualifiant du «pire accord jamais négocié».

Ces mesures ont provoqué de fortes tensions dans la région du Golfe faisant craindre un embrasement, alors que la communauté internationale ne cesse d'appeler à la retenue et au calme exhortant les deux pays à privilégier la voie diplomatique pour le règlement de cette crise.

## SRILANKA - ETATS-UNIS: Le président sri-lankais opposera son veto à un accord militaire avec les Etats-Unis

Le président sri-lankais a annoncé samedi qu'il opposerait son veto à un projet d'accord militaire de son gouvernement avec les Etats-Unis, qui fournirait aux forces américaines un accès libre aux ports du pays.

Maithripala Sirisena a expliqué qu'il s'opposait au projet d'accord SOFA (Status of Forces Agreement) en cours de négociations entre le Sri Lanka et les Etats-Unis pour renforcer leurs relations militaires bilatérales. "Je n'autoriserai aucun accord minant notre indépendance et notre souveraineté", a expliqué le président Sirisena lors d'une réunion publique dans le sud du pays.

Plusieurs accord actuellement en cours de négociations sont

contraires aux intérêts de notre pays".

"Je n'accepterai pas le SOFA qui vise à trahir la nation. Certaines forces étrangères veulent faire du Sri Lanka l'une de leurs bases. Je ne les autoriserai pas à entrer dans notre pays et à défier notre souveraineté". Le SOFA vise à permettre un accès réciproque dans des infrastructures portuaires et une entrée facilitée aux militaires.

Sans désigner nommément un pays, le président Sirisena a promis qu'il n'y aurait pas d'accords conclus "contre les intérêts nationaux du Sri Lanka" tant qu'il serait en fonctions.

Son mandat s'achève en janvier. L'allusion aux Etats-Unis était toutefois transparente, ce pays cherchant à développer sa

coopération militaire avec le Sri Lanka, un pays d'Asie du Sud, peuplé de 21 millions d'habitants. Washington avait annoncé il y a un an qu'il accordait 39 millions de dollars au Sri Lanka, pour développer sa sécurité maritime, à un moment où la Chine vise à renforcer sa présence stratégique dans le pays.

Pékin développe ainsi ses investissements dans les ports et autres projets de construction dans l'île, dans le cadre de son projet des "Nouvelles routes de la soie". Les Etats-Unis ont interrompu leurs ventes d'armes au Sri Lanka au plus fort du conflit avec les séparatistes tamouls qui s'est terminé en 2009.

Washington n'a pas ménagé non plus ses critiques en matière de droits humains de l'an-

cienn gouvernement du président Mahinda Rajapakse. Plusieurs hauts responsables militaires du régime de Mahinda Rajapakse se sont vus interdits de visa aux Etats-Unis.

La Chine s'est engagée de son côté à continuer de fournir une aide financière, y compris des prêts, au Sri Lanka, bien que les mises en garde se multiplient sur la dette croissante du pays.

Le Sri Lanka a accordé à la Chine un bail de 99 ans pour le port de Hambatota, se révélant incapable de rembourser les prêts accordés par Pékin pour ce projet de 1,4 milliard de dollars.

Ce port assure désormais à la Chine un emplacement stratégique dans une région longtemps dominée par l'Inde.

## VENEZUELA-ONU: Le Venezuela demande à l'ONU d'intervenir contre les sanctions américaines

Le Venezuela a demandé vendredi à la Haut-commissaire des Nations Unies aux droits de l'Homme Michelle Bachelet d'intervenir contre les sanctions commerciales et financières imposées par les Etats-Unis, qui minent l'économie du Venezuela.

Lors d'une session du Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies à Genève, en Suisse, le vice-ministre vénézuélien des Affaires étrangères William Castillo a déclaré que les sanctions américaines réprimaient la définition que cette organisation donne aux "mesures coercitives unilatérales", qui devraient par conséquent être levées.

"Conformément aux résolutions de

l'ONU sur les mesures coercitives unilatérales, nous demandons la levée immédiate du blocus", a dit M. Castillo.

Les sanctions ont réduit la capacité du Venezuela à refinancer sa dette extérieure et à entretenir des relations commerciales avec d'autres pays, a-t-il fait valoir.

Le Venezuela salue "la reconnaissance par la haut-commissaire aux droits de l'Homme que les sanctions économiques imposées par les Etats-Unis aggravent la crise économique et violent les droits de l'Homme", a ajouté le responsable.

Néanmoins, le Venezuela est en désaccord avec plusieurs conclusions d'un rapport publié jeudi par le bureau de

Mme Bachelet à la suite de sa récente visite dans le pays, et "exige un rectificatif", a signalé M. Castillo.

"Au Venezuela, il n'y a pas de crise humanitaire.

Nous souffrons de difficultés économiques liées à la chute des prix du pétrole et au blocus économique", a expliqué M. Castillo.

Le Venezuela est également victime de tentatives de coup d'Etat, de complots d'assassinat et de sabotage industriel dans des secteurs clés tels que le pétrole et l'électricité, a-t-il souligné.

En dépit de ces efforts visant à déstabiliser le pays, le gouvernement met en œuvre des politiques sociales visant à

améliorer la vie de la population, notamment en lui fournissant des logements et de la nourriture, a affirmé M. Castillo.

"Plus de 2,6 millions de logements ont été construits en huit ans, bénéficiant à plus de 12 millions de citoyens", a-t-il précisé, ajoutant que 6 millions de ménages recevaient régulièrement un panier d'articles de première nécessité.

La demande de M. Castillo est intervenue alors que le président vénézuélien Nicolas Maduro assistait à un défilé militaire marquant le Jour de l'indépendance du pays, au cours duquel il a affirmé que "nous sommes du bon côté de l'histoire".

## MALAISIE: Une chanteuse américaine arrêtée en plein concert faute de permis de se produire

Une chanteuse pop américaine Maggie Lindemann a été arrêtée en plein concert en Malaisie car elle ne disposait pas du permis lui permettant de se produire dans le pays, ont indiqué les autorités, vendredi.

L'interprète de «Pretty Girl», âgée de 20 ans et qui s'est fait connaître en postant des vidéos sur les réseaux sociaux, a été arrêtée alors qu'elle se trouvait sur scène dans un centre commercial de Kuala Lumpur le 21 juin. «Je m'excuse auprès de mes fans qui sont venus au concert en Malaisie», a-t-elle écrit jeudi sur Instagram. «J'ai été arrêtée au beau milieu de mon concert et détenue (...), a-t-elle ajouté.

Le responsable de l'immigration à Kuala Lum-

pur, Hamidi Adam, a expliqué que la chanteuse avait été arrêtée car elle ne disposait pas du permis permettant à un artiste de se produire en Malaisie.

Des policiers de l'immigration ont arrêté sur la foi d'un renseignement et elle a été relâchée le jour suivant, a-t-il précisé. Si «elle veut faire un concert dans notre pays, elle doit faire une demande de permis professionnel», a indiqué le responsable cité par l'AFP. «Mais l'organisateur ne nous a pas écoutés et est

allé de l'avant avec son projet de concert», a-t-il ajouté.

La chanteuse ajoute qu'après cette arrestation elle n'a pu poursuivre sa tournée en Asie, qui devait la conduire également à Singapour et au Vietnam.

Un cas similaire est survenu récemment. Le 30 juin, trois Japonaises et un Espagnol ont été arrêtés pour défaut de permis professionnel lors d'une descente près de Kuala Lumpur dans un festival de cosplay, selon les médias.



## UNE SEMAINE D'ACTIVITÉS CULTURELLES (RÉTROSPECTIVE)

- Le paysage culturel de la semaine écoulée aura été marqué par la tenue de plusieurs activités liées au cinéma, le théâtre, la poésie et les arts plastiques.

- L'humoriste Messaoud Hadjira a présenté mercredi à Sétif son monologue intitulé "Problème" en clôture de la première édition des journées Siftifs du rire.

- Le groupe malien «Tartit» de musique touareg a animé mercredi soir à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh un concert de chants traditionnels et ancestraux.

- La poétesse et romancière algérienne, Rabia Djelti participera au 41e Moussem culturel international d'Assilah au Maroc aux côtés d'un panel d'hommes et de femmes de lettres du monde arabe et d'Afrique.

- Des écrivains et poètes d'Algérie, de Tunisie, de Palestine, d'Irak et de Syrie ont pris à la 3ème édition «Rencontre internationale sur la littérature arabe» qui a pris fin jeudi à Oum El Bouaghi.

-Le Musée national Ahmed-Zabana d'Oran propose un programme estival d'activités culturelles destinées aux enfants.

- Un soixante d'artistes algériens et étrangers prennent part au 3e Symposium international Chélia des arts plas-

tiques ouvert mardi à la Maison de la culture Ali-Souaï de Khenchela.

- Plus d'une quarantaine d'artistes plasticiens exposent jusqu'au 30 juillet prochain leurs œuvres à la galerie Hadj-Omar du Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi à Alger.

- Un lot de plus de 21.000 livres a été attribué à plusieurs bibliothèques de la wilaya d'Ouargla dans le cadre de la célébration de la double fête de l'Indépendance et de la Jeunesse.

- Le romancier algérien Amine Zaoui prendra part, aux côtés d'une élite d'hommes de lettres arabes, au 2e Colloque de la Palestine du roman arabe, prévu du 8 au 12 juillet dans plusieurs villes palestiniennes.

- Le ministère de la Culture a signé lundi à Alger des conventions de partenariat avec trois compagnies d'assurance publiques pour l'octroi d'avantages et réductions au profit des artistes et fonctionnaires du secteur.

-Le chanteur Mehdi Laifaoui a présenté à Alger son premier album lors d'un concert animé samedi à la villa «Dar Abdelatif».

- Ouverture mercredi à la Maison de la culture Guinfoud Hamlaoui de la manifestation «Nuits d'été de M'sila».

## SUÈDE

### Découverte "sensationnelle" de 2 navires funéraires

Deux navires funéraires ont été découverts à Uppsala en Suède, dans ce que les archéologues ont qualifié de découverte «sensationnelle». Les deux tombes ont été découvertes par le presbytère de Gamla Uppsala au nord de Stockholm lors de fouilles effectuées l'automne dernier, et des archéologues ont enquêté sur cette découverte en juin de cette année. En Suède, une dizaine de chantiers navals de ce type ont déjà été découverts auparavant. «Il s'agit d'une fouille unique. Le dernier navire funéraire a été examiné il y a 50 ans», a déclaré Anton Seiler, un archéologue travaillant pour les musées historiques de Suède. Les navires de sépulture étaient des bateaux de taille normale dans lesquels des personnes de haut rang social

étaient parfois enterrées, souvent accompagnées de cadeaux et d'autres objets. L'un des deux tombes récemment découvertes était intacte, avec les restes d'un homme, d'un cheval et d'un chien. Les archéologues ont également trouvé des articles, dont une épée, une lance, un bouclier et un peigne orné. Ce type de sépulture remonte généralement à la période du Vendel (environ 550-800 après JC) ou à l'âge viking (800-1050 après JC), époque à laquelle il était plus courant d'incinérer les morts. «C'est un petit groupe de personnes qui ont été enterrées de cette façon. Vous pouvez penser qu'ils étaient des personnes distinguées dans la société de l'époque, car les navires de sépulture sont en général très rares», a déclaré Anton Seiler.

## PUBLICITÉ

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE  
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE MILA.  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE: 00014301900355.-;  
TEL N° : 031 4681 61 FAX N° : 031 468142

### Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec Exigence de Capacités minimales N°:06/2019.

La Direction des Équipements Publics de la wilaya de Mila lance un Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec Exigence de Capacités minimales conformément aux articles: 39,40,42 et 4400 décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public pour la:

#### Réalisation D'un centre des impôts Type 03 à Mila.

Les entreprises ou les sociétés Qualifiées Possédant un certificat de qualification et classification Professionnelle en bâtiment comme activité principale catégorie Quatre (04) ou plus.

● ayant réalisé au moins un projet en bâtiment avec un montant ≥ 150.000.000.00 DA durant : les dix(10) derniers années.

● ayant réalisé un chiffre d'affaire moyen annuel des trois dernières années supérieur à 50.000.000.00 DA.

Intéressées par cet appel d'offres peuvent retirer les dossiers de soumission auprès de :  
Direction des équipements publics de la wilaya de Mila.

Adresse: lotissement ouest Mila.

Les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.

(La liste détaillée à l'article 07 ☞ modalité d'évaluation des offres relatifs à l'instruction aux soumissionnaires)

A/ Le dossier de Candidature Contient: \*une déclaration de probité. \*une déclaration de candidature. \*une déclaration de la liste des projets. \*Les statuts pour les sociétés. \*Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engagé l'entreprise. \*Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.

B/ L'offre Technique Contient: Une déclaration à souscrire. \* Tout document permettant de dévaluer l'offre technique. \* un mémoire technique justificatif. \* planning de réalisation. \* offre technique portant à la dernière page, la mention manuscrite " lu et accepte".

C/ L'offre Financière Contient: \* La lettre de soumission. \* Le bordereau des prix unitaires. \* Le détail estimatif et quantitatif.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière Sont insérées dans des en-

veloppes séparés et cachetée, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », « l'offre technique » ou « offre financière » selon le cas.

Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention:

**" à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres N°:06/2019 l'objet de l'appel d'offres. "**

A Monsieur le DEP de Mila (secrétariat de directeur)  
appel d'offres N°:06/2019  
- L'objet de l'appel d'offres:  
Réalisation D'un centre des impôts Type 03 à Mila.

**à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres.**

#### ● Le lieu de dépôt des offres:

Les offres devront être déposées auprès du secrétaire de Monsieur le D.E.P de Mila. Adresse: lotissement Ouest Mila.

● La durée de préparation des offres = vingt un (21) jours à partir de la première parution dans le Bulletin officiel des Marchés de l'opérateur Public (BOMOP) ou dans les quotidiens nationaux.

Le jour de dépôt des offres correspond au dernier jour de la durée de préparation des offres de Huit (8H) Heure à : Douze (12H00) Heure au plus tard.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

L'ouverture des plis aura lieu en séance publique à 14 h du jour correspondant à la date limite de dépôt des offres au :

siège de la D. E. P de MILA (salle de réunion)  
La durée de validité des offres = la durée de préparation des offres Augmentée de trois (03) mois.

OBS: Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis.

### RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE : MILA  
DAÏRA DE : MILA  
COMMUNE DE : MILA  
ADRESSE : N° 02 RUE BOUNAMOUS MILA-43000  
N° FISCAL : 098443015109136

### AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES POUR LA 2<sup>ème</sup> FOIS

Le président de l'APC de : MILA lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales Pour La 2<sup>ème</sup> fois portant :

#### RENOVATION DU RESEAU D'ARP - CITE CHATEAU D'EAU - MILA

Les entreprises intéressées et qualifiées classification professionnelle dans le Doman HYDRAULIQUE PRINCIPALE catégories 03 et plus sont invitées à retirer le cahier des charges auprès du Bureau du marché au siège de l'APC sise au : 02 RUE BOUNAMOUS MILA - Contre paiement de :

2.000.00 DA pour le cahier des charges ; les offres doivent comporter un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière. Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention «dossier de candidatures», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention «à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres - appel d'offres l'objet de l'appel d'offres Pour La 2<sup>ème</sup> fois

#### RENOVATION DU RESEAU D'ARP - CITE CHATEAU D'EAU - MILA

Le dossier de candidature : doit comprendre les pièces suivantes :

1. Une déclaration de candidature rempli, signée, cachet et datée.
2. Déclaration de probité remplie signée, cachet et datée.
3. Les statuts pour les sociétés.
4. Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
5. Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants.

a- Capacités professionnelles : certificat de quali-

fication et de classification, agrément et certificat de qualité, le cas échéant.

b- Capacités financières : moyens financier justifiés par les bilans et les références bancaires.

c- Capacités techniques : moyen humains et matériels et références professionnelles

6. Copie de casier judiciaire N°3 de l'entrepreneur ou gestionnaire valable de 03 mois Ne Porté pas La Mention Néant

L'offre technique : doit comprendre les pièces suivantes :

1. Déclaration à souscrire rempli, signée, cachet et datée.
2. Un mémoire technique justificatif rempli, signée, cachet et datée.
3. Cahier des charges techniques rempli signée, cachet et datée. Portant la mention manuscrite (lu et accepté)

L'offre financière : doit comprendre les pièces suivantes :

1. Lettre de soumission rempli, signée, cachet et datée.
2. Bordereaux des prix unitaires rempli, signée, cachet et datée et arrêté en lettre et en chiffre.
3. Le détail quantitatif et estimatif rempli, signée, cachet et datée et arrêté en lettre et en chiffre.
4. La décomposition du prix global et forfaitaire

Le dépôt des offres est fixé le **quinzième (15) jour** à partir de la première apparition du présent avis dans les quotidiens nationaux et le BOMOP au bureau de secrétariat général de la commune de Mila à partir de **08h00 à 14h00**. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **(90) jours** plus délai de préparation des offres à compter de la date de dépôt des offres si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant. Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu à **14h00** le dernier jour de la date limite de dépôt des offres au siège de l'APC de - MILA.

## INFRASTRUCTURES

## Ouverture d'une première Maison de l'artiste à Blida

*Une maison de l'artiste, première du genre à Blida, a été inaugurée, vendredi au centre ville de la wilaya à l'occasion de la célébration de la 57e fête de l'indépendance, en présence de nombre d'artistes.*

Le wali de Blida, Youcef Chorfa a supervisé la cérémonie d'inauguration de cette structure sise à Bab Zaouia, restée fermée durant trois années depuis la fin de sa réalisation, a appris l'APS auprès du Bureau d'études chargé du suivi de la réalisation de ce projet.

Une occasion tant attendue par les artistes de la wilaya qui ont réclamé l'accélération de l'ouverture de cette structure, lors de laquelle des élèves d'écoles de musique de Blida ont interprété des mélodies du répertoire andalous.

Montée en rez-de-chaussée et deux étages et s'étendant sur une superficie de 7880 M2, la Maison de l'artiste est composée d'une galerie de beaux arts, une salle de spectacle, un ciné-club, un atelier d'arts dramatiques et chorégraphiques, un autre atelier des arts plastiques, un studio d'enregistrement et une salle de cours de musique. Le Directeur de la Culture, Hadj Meshoub, également présent à cette cérémonie, a fait savoir que la Maison contenait



aussi un atelier d'entraînement sur les différents genres de musique (Chaâbi, andalous, arabe, symphonique ...), et un atelier pour la section rythmique, le solfège et les cours théoriques. La terrasse de cette struc-

ture culturelle devra abriter des café culturels et des débats intellectuels animés par des hommes du culture à l'instar des écrivains et des poètes en vue de dynamiser le mouvement culturel dans la capitale de la Mitidja.

## MUSIQUE

## Les fanfares de différents corps constitués célèbrent à Alger le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance

Des fanfares de différents corps constitués ont célébré, jeudi soir à Alger le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale et la fête de la Jeunesse, à travers des parades militaires et l'exécution de musiques et chants patriotiques, dans une ambiance solennelle.

Placée sous l'intitulé, «Ma Patrie, je t'aime», la cérémonie célébrant le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale et la fête de la Jeunesse, a connu la présence, à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaïh, d'un public relativement nombreux, essentiellement composé de familles, venues avec leurs enfants notamment.

Se déroulant d'abord à l'extérieur, au niveau de la cour de l'opéra, la cérémonie a débuté dans la solennité, avec l'exécution, par l'Orchestre de la Garde républicaine, de l'Hymne national algérien, avant d'assister au passage d'un détachement de la cavalerie de la Garde Républicaine, suivi d'une parade de fanfares de différents corps constitués.

Les orchestres de cuivres et instruments à vent de la Garde républicaine, la Police nationale, les Douanes algériennes, la Protection civile, ainsi que l'Ensemble de cornemuse de la Garde républicaine, se sont ensuite

succédé, interprétant au rythme de la marche militaire, des musiques et des «anachides» patriotiques.

A l'intérieur de la salle de l'Opéra d'Alger, les orchestres ont repris de plus belles avec d'autres musiques et anachides chantés, cette fois-ci, à l'instar de «Min djibalina», et «Djazairana», avant de laisser la scène à «Hip-Hop Algerian Style Crew», un ensemble de danse, dans les genres, Hip Hop, Break Dance et Popping, entre autres. Dirigé par Yacine Gouasmia, l'ensemble de ballerines et de danseurs, ont séduit l'assistance avec quelques danses contemporaines, aux exi-

gences techniques et physiques aigües, exécutées dans la grâce du mouvement et la beauté du geste sous l'intitulé «J'aime l'Algérie».

A l'issue de la représentation, les éléments des différents orchestres des corps constitués, sollicités par le public qui a bien apprécié l'initiative, se sont généreusement prêtés à des séances de photographies, avec les enfants notamment.

Le spectacle, «Ma Patrie, je t'aime», célébrant le 57<sup>e</sup> anniversaire de l'Indépendance nationale et la fête de la Jeunesse, a été organisé par l'Opéra d'Alger, sous l'égide du ministère de la Culture.

3<sup>ÈME</sup> COLLOQUE DE LA LITTÉRATURE ARABE À OUM EL BOUAGHI :

## Appel à élargir la participation arabe

Les participants au 3<sup>ème</sup> colloque de la littérature arabe, clôturé jeudi à la maison de la culture Nour Boubaker d'Oum El Bouaghi, ont appelé à élargir davantage la participation arabe aux prochaines éditions de la rencontre.

Pr. Saïd Mouafeki de l'université de Blida-2 a estimé que ce colloque littéraire mérite après le succès de ces précédentes éditions d'élargir la participation aux pays arabes pour favoriser les échanges culturels entre écrivains et universitaires des pays arabes.

«Les éléments que ces pays partagent sur les plans historique, social et linguistique appellent à favoriser ces échanges», a ajouté le même universitaire.

Les recommandations de la rencontre ont appelé un concours du colloque dans les divers genres littéraires. Des communications et des récitals poétiques ont été donnés au cours deux jours de la rencontre par les universitaires et écrivains participant venus de diverses wilayas du pays ainsi que de la Syrie, de la Tunisie et de l'Irak.

## BURKINA FASO : Inscription des sites de métallurgie ancienne du fer sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO



Le Burkina Faso a obtenu vendredi l'inscription de ses sites de métallurgie ancienne du fer sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO à la 43<sup>e</sup> session du comité chargé de sélectionner les sites à Bakou en Azerbaïdjan, a-t-on appris de source officielle à Ouagadougou.

Cette inscription d'une des plus anciennes activités traditionnelles burkinabè a provoqué une scène de joie de la part de la délégation burkinabè.

Le ministre reçoit, «les félicitations des autres pays», at-il été en outre souligné par un message de la délégation du ministère en charge de la Culture cité par l'agence Chine nouvelle.

Ce site est le troisième site burkinabè inscrit au patrimoine de l'UNESCO après les Ruines de Loropéni et le Complexe W-Arly-Pendjari. Les Sites de métallurgie ancienne du fer constituent un seul bien proposé pour inscription sur la Liste du patrimoine mondial, a clarifié le ministère burkinabè en charge de la Culture.

«Il s'agit d'un bien en série composé de cinq éléments se trouvant dans les localités suivantes: Tivèga (Centre-Nord), Yamané (Plateau-central), Kindibo (Nord), Békou (Hauts Bassin), Douroula (Boucle du Mouhoun)», précise-t-on.

Ces sites comprennent une quinzaine de fourneaux debout, plusieurs restes de fourneaux, des amas de scories, des mines d'extraction du minerai, et quelques traces d'habitations. A ces biens matériels, s'associent des éléments culturels encore vivaces.

Pour le ministère, même si la réduction du fer n'est plus pratiquée aujourd'hui, les forgerons des villages avoisinants jouent encore un grand rôle tant pour fournir et entretenir les outils et instruments nécessaires à la vie quotidienne que dans de nombreux rituels. «L'inscription du bien sur la liste du patrimoine permet, entre autres, de révéler officiellement un pan de l'histoire du pays et de l'Afrique, à savoir la réduction du minerai de fer, de mieux protéger les sites, de poursuivre les recherches, de les faire davantage connaître par les touristes», a en outre ajouté le ministère de la Culture.

APS

## EGALITÉ DES GENRES :

## Les résultats se font attendre (Unesco)

Les résultats en matière d'égalité des genres dans le monde «se font attendre», selon un nouveau rapport de l'Unesco rendu public vendredi qui met en évidence les progrès accomplis en matière de parité entre les filles et les garçons dans l'accès à l'éducation.

«Bâtir des ponts pour promouvoir l'égalité des genres» est le titre du rapport qui indique que la moitié de l'aide à l'éducation du G7 est consacrée à l'égalité des genres, mais les résultats «se font attendre», soulignant que le nombre de femmes adultes analphabètes dans les pays à faible revenu a augmenté de 20 millions depuis 2000. Selon le rapport -- qui analyse 20 pays présentant les écarts les plus importants entre les filles et les garçons dans le domaine de l'éducation et identifie leurs politiques en matière d'égalité des genres --, 55 % de l'aide est allouée à l'égalité des genres, le Canada étant le pays y consacrant le plus de budget (92 %), suivi de la France et du Royaume-Uni qui consacrent respectivement 76 % de leur aide au développement de l'éducation. Il met également en évidence d'importantes disparités et des progrès inégaux dans les différentes régions, précisant qu'un tiers des pays n'offrent pas les mêmes



chances aux filles qu'aux garçons dans l'enseignement primaire. La moitié des pays dans le monde ne parvient pas à proposer un enseignement secondaire inférieur équivalent pour les filles et les garçons, ajoute le rapport, qui affirme que seulement un pays sur quatre propose un enseignement secondaire supérieur identique pour les filles et les garçons. L'Afrique subsaharienne reste loin derrière à tous les niveaux d'enseignement et, pour la première fois, les Etats arabes sont les plus en retard en termes d'égalité dans l'enseignement primaire, peut-être en raison des conflits.

Dans les 20 pays analysés, seul un pays sur cinq a pris des mesures pour réformer ses programmes et manuels scolaires, assurer la participation des filles dans les domaines des sciences,

de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques, ou assurer un accès sûr aux écoles. Pour l'Unesco, faire évoluer les mentalités est d'autant «plus nécessaire» pour parvenir à la parité, «si l'on considère que 117 pays et territoires autorisent encore les filles à se marier et que quatre pays d'Afrique subsaharienne appliquent une interdiction totale du retour des filles à l'école après la grossesse».

En matière de chiffres, dans 28 pays, pour la plupart à revenu élevé, 70 % des enseignants du premier cycle du secondaire sont des femmes, mais les femmes ne représentent que 53 % des directrices d'école, précise le rapport, indiquant que l'enseignement technique et professionnel reste des «bas-tions masculins». Seul un quart des personnes inscrites dans les programmes d'ingénierie et de technologie de l'information et de la communication sont des femmes.

L'organisation onusienne relève que l'inégalité entre les genres «continue d'entraver le développement des filles et des femmes au détriment de toutes les sociétés, appelant à un «plus grand engagement politique» en faveur de l'égalité entre les genres sous la forme de lois et de politiques.





## TOURNOI NATIONAL DE TIR SPORTIF À L'ARC : Les athlètes de la Ligue d'Alger se distinguent

Les athlètes représentant la ligue d'Alger se sont particulièrement distingués au tournoi national de tir sportif à l'arc clôturé vendredi après-midi au complexe «1er novembre 1954» de Batna au terme de deux jours de compétition.

La ligue d'Alger s'est ainsi adjugée quatre médailles d'or suivie en deuxième place par la ligue de Tiaret avec trois médailles d'or tandis que les deux ligues de Boumerdès et Batna se sont partagées la troisième position avec une médaille d'or chacune.

Selon le président de la ligue de tir de sportif de Batna, Mahmoud Djabri, l'organisation de ce tournoi rentre dans le cadre de la célébration du 57ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse en coordination avec la Fédération algérienne de tir sportif et la direction de la jeunesse et des sports. Pas moins de 80 athlètes issus de sept wilayas ont participé à ce meeting sportif.

### Résultats techniques du tournoi :

**Séniors dames :** Rym Ghouati (Tiaret)  
**Séniors messieurs :** Imadeddine Bekri (Alger)

**Juniors garçons :** Salah Reyane Mezri (Boumerdès)

**Cadettes :** Imane Beloucif (Batna)

**Cadets :** Riane Lezrag (Boumerdès)

**Minimes filles :** Malak Megherbi (Tiaret)

**Minimes garçons :** Younès Fernane (Tiaret)

**Benjamines :** Chayma Si Kadour (Alger)

**Benjamins :** Merouane Oudjiane (Alger)

## JUDO / GRAND PRIX DE MONTRÉAL : L'Algérien Waïl Ezzine éliminé dès le premier tour

Le judoka Waïl Ezzine (-66 kg), seul représentant algérien dans le Grand Prix de Montréal qui se déroule du 5 au 7 juillet 2019 au Canada, a été éliminé vendredi, au premier tour des qualifications, après sa défaite contre Marocain Imad Bassou.

Un défaite par Ippon après 3 minutes et 25 secondes de combat. Quoique, même le Marocain n'a pas fait long feu dans cette compétition, puisqu'il a été éliminé dès le tour suivant, après sa défaite contre l'Australien Nathan Katz, qui au premier tour avait sorti le Canadien Dontae De Jésus.

Deux-cent-quarante-neuf athlètes (136 messieurs et 113 dames) représentant 50 nations participent à ce Grand Prix de judo, abrité par la Province de Québec.

Le continent africain est présent avec un total de 13 athlètes, dont neuf Marocains (5 Messieurs et 4 Dames), au moment où les quatre autres nations sont représentées par un seul athlète chacune, à savoir : Algérie (1/M), Kenya (1/M), Gabon (1/D) et Egypte (1/M).

APS

## JM ORAN-2021 : Lancement des travaux de réhabilitation du stade Ahmed-Zabana

Des travaux de réhabilitation viennent d'être lancés au stade Ahmed-Zabana d'Oran en prévision de la 19e édition des Jeux méditerranéens qui va abriter la ville en 2021, a-t-on appris hier de la direction locale de la Jeunesse et des Sports (DJS).

Les travaux en question concernent les gradins, la tribune officielle et les vestiaires, a expliqué à l'APS, Badreddine Gharbi, le premier responsable de la DJS.

Outre ces équipements, le stade, qui a bénéficié d'une nouvelle pelouse synthétique il y a deux années de cela, sera doté d'un tableau électronique géant.

«Un avis d'appel d'offre a été lancé dans ce registre en attendant de recevoir les propositions des opérateurs intéressés», a déclaré M. Gharbi.

La fermeture du stade en question coïncide avec l'entame des préparatifs du MC Oran pour la nouvelle saison, ce qui a obligé cette formation de Ligue 1 de football de délocaliser ses entraînements, qui débutent ce samedi, au stade Habib-Bouakeul.

A ce propos, le DJS d'Oran a rassuré que le stade Ahmed-Zabana, qui aura un nouveau «look», sera prêt avant le coup d'envoi du championnat prévu pour la mi-août prochain afin de permettre au MCO d'y recevoir ses adversaires.

### ANNABA :

## Le Creps de Séraïdi baptisé du nom de feu, Ali Doudou, ancien gardien de but de l'équipe du FLN

Le Centre régional d'éducation physique et sportive (Creps) de Séraïdi (Annaba) a été baptisé vendredi du nom de feu moudjahid Ali Doudou, ancien gardien de but de la glorieuse équipe de football du Front de libération nationale (FLN) à l'occasion de la célébration du 57ème anniversaire de la double fête de l'indépendance et de la jeunesse.

Cette initiative constitue un signe de reconnaissance envers les artisans des victoires de la Révolution de libération nationale qui ont sacrifié leur vie pour que l'Algérie vive libre et indépendante.

### UNIVERSIADES 2019 / JUDO :

## Les deux derniers Algériens encore en lice connaissent leurs adversaires

Les judokas Salim Rebahi (-66 kg) et Yahia-Messaoud Yasmine (-52 kg), les deux derniers Algériens encore en lice dans la 30e édition des Jeux mondiaux universitaires qui se déroulent du 3 au 14 juillet 2019 à Naples (Italie) connaissent leurs adversaires au premier tour de la phase de poules à l'issue du tirage au sort effectué vendredi.

Les deux Algériens ont été exemptés du premier tour et effectueront donc leur entrée



directement au deuxième. Rebahi sera opposé à l'Uzbek Sardor Nurillaev au moment où Yahia-Messaoud sera appelée à défier l'Hongroise Emoké Knetig.

L'Algérie a engagé neuf judokas dans cette compétition, dont sept sont déjà montés sur le Tatami et ont connu une fin précoce, à commencer par les messieurs Sofiane Bennaceur (+90 kg), Lotfi Merouane Hadjimi (-81 kg) et Mohamed Hadjoud (-73 kg). Même chez les

dames, le rendement a été en-dessous de la moyenne, avec une élimination dès le premier tour pour chacune des candidates engagées, à savoir : Melissa Benlahouaoui (-63 kg), Lisa Iskounen (-70 kg) et Milmouna Miloua (-57 kg).

Le seul Algérien à avoir réussi à franchir le premier tour pendant la phase de poules est Abderrahmane Laouar, qui avait concouru dans la catégorie des moins de 90 kg, où il avait dominé le

partir à la retraite et rendre l'âme en 2014. Le désormais centre d'éducation physique et d'entraînement Ali Doudou qui fait l'objet de travaux d'équipement sera rouvert «dans les prochains mois».

Cette infrastructure sportive avait fait l'objet de travaux d'aménagement et d'extension permettant la réservation de pavillons pour l'hébergement et l'accueil des sportifs et 2 stades de football, une piscine semi olympique en plus de pistes d'athlétisme et des espaces dédiés à la réadaptation physique et autres espaces de détente et de repos.

Outre les neuf judokas suscités, l'Algérie a engagé 27 autres athlètes dans cette 30e édition des Jeux mondiaux universitaires, en athlétisme et en taekwondo.

### CYCLISME :

## Le Tour de France 2019 s'est élancé hier de Bruxelles

Le 106e Tour de France s'élance samedi de Bruxelles avec la participation de 176 coureurs représentant 22 équipes, une Grande Boucle marquée cette année par le centenaire du maillot jaune apparu dans le peloton en 1919.

Pour cette 106e édition du Tour, les forçats de la route disputeront 21 étapes, parcourront 3480 kilomètres et graviront

une trentaine de cols. Une place particulière a été réservée cette année à la montagne, avec cinq arrivées d'étapes, dont trois à plus de 2 000 mètres : col du Tourmalet, Tignes et Val-Thorens.

Parmi les favoris, plusieurs noms reviennent dont les Britanniques Adam Yates et Geraint Thomas, l'Australien Richie Porte, le coureur britannico-irlandais

Dan Martin, le Néerlandais Steven Kruijswijk, le Danois Jakob Fuglsang et les Colombiens Egan Bernal et Nairo Quintana ou encore les Français Romain Bardet et Thibaut Pinot. En trois semaines de course, les concurrents traverseront 37 départements et 744 communes, avant de franchir la dernière ligne droite sur les Champs Élysées à Paris le 28 juillet.

## CAN-2019 DE FOOTBALL (1/8ES DE FINALE) ALGÉRIE - GUINÉE : Les Verts à quitte ou double

L'équipe algérienne de football affrontera son homologue guinéenne, aujourd'hui au stade du 30 juin du Caire (20h00, algériennes), avec l'intention de confirmer ses ambitions à la CAN-2019 en Egypte (21 juin- 19 juillet), et valider du coup son billet pour les quarts de finale de la 32e édition.



Ayant réussi à réaliser un parcours sans-fautes en phase de poules, alignant trois victoires en autant de matchs, la sélection nationale sera face à un nouveau challenge, là où les choses sérieuses vont réellement commencer avec des rendez-vous à élimination directe.

Grâce à un excellent état d'esprit et une solidarité irréprochable entre joueurs, les Verts ont réussi certes à imposer le respect, mais «rien n'a encore été accompli», comme l'a si bien relevé le capitaine Riyad Mahrez.

Une qualification en quarts de finale aux dépens de la Guinée ne pourrait qu'augmenter les chances de l'Algérie d'aller jusqu'au bout de la compétition, au lende-

main de l'élimination du Maroc, l'un des favoris du tournoi.

«Nous sommes dans un autre état d'esprit, ça va être aux couteaux, ça passe ou ça casse, il va falloir être très concentrés.

Il y'a eu des acquis qu'on va travailler dessus», a indiqué le coach national Djamel Belmadi, élu meilleur entraîneur du premier tour par la CAF.

Classée 71e au dernier classement de la Fifa, la Guinée a bouclé la phase de poules avec une victoire face au Burundi 2-0, un match nul face à Madagascar 2-2, et une défaite face au Nigeria (1-0), assurant sa qualification parmi les quatre meilleures équipes classées troisièmes.

Dirigée par l'ancien

entraîneur de l'USM Alger (2016-2017) le Belge Paul Put, le ½ Syli national « nourrit d'énormes espoirs pour passer l'écueil de l'équipe nationale, en dépit de l'absence de son joueur vedette Naby Keita, forfait pour le reste du tournoi pour cause de blessure.

### Réalisme en attaque et solidité défensive : clés du match

Meilleure attaque au terme des matchs de la phase de poules avec 6 buts, en compagnie du Mali, l'Algérie est appelée à faire preuve de réalisme sur le plan offensif, et surtout confirmer sa solidité défensive (aucun but encaissé, ndlr), pour espérer passer le cap des 1/8es de finale et éviter une élimination qui serait une grande désillusion.

Face à une équipe guinéenne, capable du meilleur comme du pire, les coéquipiers de Youcef Atal, devront entamer la rencontre sur de bonnes bases, une manière d'impressionner les Guinéens, en quête d'exploit.

Côté effectif, Djamel Belmadi devra reconduire son équipe type, alignée lors des deux premières rencontres face au Kenya (2-0) et au Sénégal (1-0), même si un changement n'est pas à écarter.

En effet, le match plein réalisé par la pépite Adam Ounas, auteur d'un doublé et une passe décisive face à la Tanzanie (3-0), pourrait pousser Belmadi à aligner d'entrée le joueur de Naples (Italie) et modifier son dispositif tactique.

La participation du mi-

lieu offensif Yacine Brahimi, remis d'une entorse à la cheville, est compromise.

La dernière confrontation entre l'Algérie et la Guinée en phase finale de la CAN, remonte à l'édition 1998 au Burkina Faso. Les Verts se sont inclinés (1-0) en phase de poules.

Cette rencontre sera dirigée par l'arbitre sénégalais Bernard Camille, assisté du Camerounais Evarist Menkouande et du Soudanais Mohammed Ibrahim.

Le quatrième arbitre est le Rwandais Louis Zimana. En cas de qualification, l'Algérie sera opposée en quarts de finale au vainqueur de l'autre 1/8e de finale entre le Mali et la Côte d'Ivoire, jeudi prochain au stade de Suez (17h00, algériennes).

### Les 10 derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Guinée

Les dix derniers matchs de l'Algérie avant d'affronter la Guinée dimanche au Caire (20h00 algériennes), en 8es de finale de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2019) de football :

**1 juillet 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):**

Algérie - Tanzanie 3-0  
**Buts :** Slimani (35e), Ounas (39e, 45e+1)

**27 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):**

Algérie - Sénégal 1-0  
**Buts :** Belaïli (49e)

**23 juin 2019 au Caire (CAN-2019/phase finale):**

Algérie - Kenya 2-0  
**Buts :** Bounedjah (34e s.pen), Mahrez (43e)

**16 juin 2019 à Doha (amical):**

Algérie - Mali 3-2  
**Buts :** Bounedjah (40e), Belaïli (75e s.pen), Delort (81e)

**11 juin 2019 à Doha (amical):**

Algérie - Burundi 1-1  
**But :** Bounedjah (68e)

**26 mars 2019 à Blida (amical):**

Algérie - Tunisie 1-0  
**But :** Bounedjah (69e s.pen)

**22 mars 2019 à Blida (CAN-2019/qualifications):**

Algérie - Gambie 1-1  
**But :** Mehdi Abeid (42e)

**18 novembre 2018 à Lomé (CAN-2019/qualifications):**

Togo - Algérie 1-4

**Buts :** Mahrez (13e, 30e), Atal (28e), Bounedjah (90e+2)

**16 octobre 2018 à Cotonou (CAN-2019/qualifications):**

Bénin - Algérie 1-0

**12 octobre 2018 à Blida (CAN-2019/qualifications):**

Algérie - Bénin 2-0

**Buts :** Bensebaini (20e), Bounedjah (73e)

**Bilan en 10 matchs :** 7 victoires,

2 nuls, 1 défaite

**Buts marqués :** 18 / Buts

encaissés : 6

**Buteurs :** Bounedjah (6),

Mahrez (3), Belaïli (2), Ounas

(2), Bensebaini (1), Atal (1),

Abeid (1), Delort (1), Slimani

(1).

### Un 15<sup>e</sup> face-à-face

Les sélections algérienne et guinéenne de football, qualifiées pour les 8es de finale de la Coupe d'Afrique des nations-2019, vont se retrouver aujourd'hui au stade 30-Juin du Caire (20h00 algériennes), pour la 15e fois de leur histoire, dont le vainqueur poursuivra allègrement sa belle aventure.

Quatorze (14) matches dont huit à caractère officiel ont été joués entre ces deux formations dont les deux premières avaient eu lieu en 1968 à Casablanca (Maroc) en éliminatoires des Jeux Olympiques (JO) pour lesquels s'était qualifiée la Guinée (2-2 et 3-2).

Le bilan général des confrontations algéro-guinéennes reste défavorable aux «Verts» qui ont concédé 6 défaites, contre 4 succès et 4 nuls devant un adversaire guinéen qui commence à prendre le statut de «bête noire».

Algériens et Guinéens avaient eu l'occasion de se rencontrer en éliminatoires du Mondial-1974, également favorables au

«Syli national» (0-1 et 5-1) et aux éliminatoires de la CAN-2008 qui avaient vu les «Verts» de Jean-Michel Cavalli arracher le nul à Conakry au match aller (0-0), avant de se faire éliminer au stade du 5-Juillet d'Alger (0-2) devant 80.000 spectateurs.

En phases finales de la CAN, ces deux formations vont se retrouver pour la 3e fois en Egypte, après les éditions de 1980 au Nigeria (victoire algérienne 3-2) et 1998 au Burkina-Faso (victoire guinéenne 1-0).

En outre, six matches amicaux ont opposé les «Verts» aux Guinéens qui se sont soldés par une égalité parfaite: 2 victoires, 2 nuls et 2 défaites pour chaque sélection, avant ce 15e rendez-vous ô combien capital.

Chez les buteurs, c'est bien le regretté Ahcène Lalmas qui prend la 1re place avec 3 réalisations devant Tedj Bensaoula (2 buts).

Lors du 1er tour de la CAN-2019, l'Algérie a réalisé un parcours sans faute dans le groupe

C (9 pts) en battant respectivement le Kenya (2-0), le Sénégal (1-0) et la Tanzanie (3-0), alors que la Guinée a pris la 3e place

du groupe B en totalisant 4 pts récoltés devant Madagascar (2-2), le Nigeria (0-1) et le Burundi (2-0).

Historique des confrontations officielles algéro-guinéennes:

**1. 26 juin 1968 à Casablanca, Maroc (JO/Qualifications):**

Algérie - Guinée 2-2

**Buts :** Lalmas (27, 39)

**2. 30 juin 1968 à Casablanca (JO/Qualifications):**

Algérie - Guinée 2-3

**Buts :** Lalmas (5), Achour (89)

**3. 2 mars 1972 à Alger (Mondial/Qualifications):**

Algérie - Guinée 1-0

**But :** Kalem

**4. 12 mars 1972 à Conakry (Mondial/Qualifications):**

Guinée - Algérie 5-1

**But :** Gamouh (72)

**5. 16 mars 1980 à Ibadan, Nigeria (CAN/Phase finale):**

Algérie - Guinée 3-2

**Buts :** Bensaoula (11, 49), Belloumi (38)

**6. 8 février 1998 à Ouagadougou (CAN/Phase finale):**

Guinée - Algérie 1-0

**7. 3 sept 2006 à Conakry (CAN/Qualifications):**

Guinée - Algérie 0-0

**8. 16 juin 2007 à Alger (CAN/Qualifications):**

Algérie - Guinée 0-2

**Totaux:** J G N P B P BC

Algérie 8 2 2 4 9 1 5

Guinée 8 4 2 2 1 5 9.

## La sélection algérienne dames en stage à Blida

La sélection algérienne féminine de football des moins de 20 ans a entamé, jeudi 4 juillet à l'hôtel CRO de Blida, un stage de préparation qui durera jusqu'au jeudi 12 de ce mois, et ce, en prévision des Jeux africains 2019 qui auront lieu à Rabat au Maroc du 19 au 31 août, à l'indiqué la Fédération algérienne de football (FAF).

Trente joueuses ont été convoquées par la sélectionneuse nationale Naima Laouadi pour ce stage qui sera ponctué par un match amical contre l'équipe nationale féminine A le mercredi 11 juin à 17h00 au Centre Technique National de Sidi Moussa (CTN).

C'est le deuxième regroupement de la sélection nationale U20 féminines après celui qui a eu lieu fin juin dernier au Centre des Sports et Loisirs de Tikjda.

Dans le tournoi des Jeux africains 2019 qui regroupera huit nations, l'Algérie évoluera dans le groupe A en compagnie du Maroc (pays hôte), du Mali et de la Guinée équatoriale.

Le groupe B est composé, quant à lui, du Cameroun, de la Zambie, de l'Afrique du Sud, et du Nigeria.

Les Algériennes entreront en lice le 17 août face au Maroc au stade Boukher Ammar à Salé (17h00), avant de défier le Mali le 20 août au même stade (17h00), puis la Guinée équatoriale le 23 août au stade de l'Académie Mohamed VI (16h30).

Les deux premiers de chaque groupe se qualifient pour les demi-finales prévues le 27 août, alors que le match pour la 3e place et la finale se jouent le 29 août au stade Boukher Ammar à Salé respectivement à 17h00 et 20h00.

En l'absence de l'Algérie, le tournoi masculin regroupera également huit nations.

Le groupe A est composé du Maroc, de l'Afrique du Sud, le Nigeria, et le Burkina Faso, alors que le groupe B comprend le Sénégal, le Mal, le Burundi, et le Ghana.

## Hervé Renard : «J'endosse la responsabilité toute entière de l'élimination»

Le sélectionneur du Maroc, Hervé Renard, a affirmé endosser toute la responsabilité de l'échec des Lions de l'Atlas à se qualifier pour les quarts de finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2019) de football, après leur défaite contre le Bénin en huitièmes vendredi soir au Caire (4-1 tab, 1-1).

«J'endosse toute la responsabilité de la défaite face au Bénin et de notre élimination précoce de la CAN», a déclaré le technicien français lors de la conférence de presse d'après match.

«Je savais que le match face au Bénin allait être très difficile, après avoir visionné leurs rencontres face au Cameroun et au Ghana», a-t-il dit, félicitant les écureuils pour leur qualification.

«Nous avions des ambitions et de grands espoirs, mais nous n'avons pas pu trouver les solutions adéquates.

Nous devons accepter le résultat tel qu'il est, c'est le football. Mais je ressens de la frustration face au public marocain», a-t-il dit. Evoquant son avenir avec les Lions de l'Atlas, Hervé Renard a indiqué qu'il est lié à la sélection marocaine par un contrat qui court jusqu'en 2021 et qu'il «respecte» ce contrat.

APS

## CAN-2019 DE FOOTBALL (1/8ES DE FINALE) ALGÉRIE - GUINÉE : Belmadi : «Une petite finale à ne pas perdre»

Le sélectionneur de l'équipe nationale de football, Djamel Belmadi, a qualifié de «petite finale», le match face à la Guinée, aujourd'hui au stade du 30 juin du Caire (20h00, algériennes), comptant pour les 1/8es de finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet), tout en se montrant prudent contre un adversaire «à prendre très au sérieux».

«La phase de poules était une sorte de mini championnat qu'on a bouclé en réalisant un parcours sans-faute. Maintenant, on aborde un tout autre genre de compétition, à élimination directe, des petites finales en quelque sorte, c'est ce que j'ai dit aux joueurs.

La préparation d'un point de vue psychologique a été différente, les joueurs font en sorte d'être prêts pour cette première «finale», a affirmé Belmadi samedi, en conférence de presse tenue au stade du 30 juin du Caire.

L'Algérie a impressionné lors du premier tour, en alignant trois succès en autant de matchs, terminant leader du groupe C, où figuraient le Sénégal, le Kenya, et la Tanzanie.

De son côté, la Guinée s'est qualifiée en terminant parmi les quatre meilleures équipes classées troisièmes.

Lors des confrontations directes entre les deux équipes en matchs officiels, la Guinée est largement devant avec 4 victoires contre 2 pour l'Algérie. Belmadi évoque une «mise en garde», à la veille de la 9e rencontre officielle.

«Si nous parlons des statistiques, ils sont meilleurs que nous lors des confrontations, c'est en quelque sorte une mise en garde pour nous», a-t-il averti.

Interrogé sur l'élimination surprise du Maroc, vendredi face au Bénin (1-1, aux t.a.b :



4-1), Belmadi a refusé de prendre ce match comme exemple, une manière à lui de se mettre une pression inutile.

«On n'a pas besoin de voir le Maroc éliminé pour être avertis. C'est une élimination violente, quelques jours après leur carton plein au premier tour. On n'a pas besoin d'avoir des exemples comme ça. Les joueurs ont une grande envie de continuer le parcours.

On a préparé le match de la Guinée avec beaucoup de sérieux et d'application, comme on l'a fait d'ailleurs en phase de poules avec le Kenya, le Sénégal, et la Tanzanie.

Si la Guinée doit nous battre, elle doit être très forte».

Evoquant sa première expérience dans un tournoi majeur, en 2014 en Coupe du

Golfe alors qu'il dirigeait le Qatar, Belmadi a indiqué qu'il ressentait les mêmes sensations, lui qui avait mené le Qatar à gagner son premier trophée en dehors de ses bases, en battant en finale l'Arabie saoudite, pays hôte, (2-1).

«Le tournoi majeur qu'on a pu gagner avec le Qatar ressemble à ce qu'on est en train de vivre ici. Le Qatar n'avait jamais gagné à l'extérieur contre l'Arabie saoudite.

Je ressens les mêmes sentiments, j'espère avoir la même finalité.

Sur le plan de situation, c'est le même que j'ai vécu avec le Qatar en 2014.

Beaucoup de motifs de satisfactions mais plus que jamais à l'affût.

Tous les joueurs bossent

pour réaliser cet objectif.

On est loin d'être satisfaits. Elu meilleur entraîneur du premier tour par la Confédération africaine (CAF), Belmadi ne semble pas s'intéresser à cette distinction personnelle.

«Nous avons eu beaucoup d'éloges après notre parcours, c'est une vérité. De manière générale, trop d'éloges rend faible. Cette distinction ça me flatte, c'est égal pour moi : meilleur staff, meilleurs joueurs.

C'est une chose qui ne m'interpelle pas trop. Ce qui m'intéresse et de voir les joueurs garder les pieds sur terre. On est venus pas pour gagner le premier tour ou les 1/8es de finale pour aller jusqu'au bout du tournoi.» a-t-il conclu.

## Pau Put : «Il va falloir être à 200% pour créer l'exploit»



Le sélectionneur belge de l'équipe guinéenne de football, Paul Put, a déclaré samedi que le «Sylli national» avait besoin d'être «à 200% de ses moyens», pour espérer créer l'exploit aujourd'hui face à l'Algérie, au stade du 30 juin du Caire (20h00, algérienne), en 1/8es de finale de la CAN-2019 en Egypte (21 juin à 19 juillet).

«L'Algérie est en pleine confiance, elle a démontré c'est quoi un football moderne. La Guinée est une équipe en phase de reconstruction. Nous allons faire de notre mieux pour contrer cette équipe algérienne, il va falloir être à 200% de nos moyens pour créer l'exploit», a indiqué Paul Put, en conférence

de presse tenue au stade du 30 juin du Caire. L'équipe nationale a terminé le premier tour en tête du groupe C, alignant trois victoires en autant de matchs, ce qui n'était plus arrivé depuis l'édition 1990 disputée et remportée à domicile.

La Guinée s'est qualifiée, quant à elle, parmi les quatre meilleures nations classées troisièmes, en compagnie de la RD Congo, du Bénin, et de l'Afrique du Sud.

«Nous avons accompli jusque-là un bon travail. Nous avons réalisé un bon travail, mais nous devons faire preuve de plus de concentration durant nos matchs», a-t-il ajouté. Interrogé sur le sélectionneur Djamel Belmadi, élu meilleur entraîneur de la phase de poules, Paul Put n'a pas tari d'éloges sur l'ancien capitaine des Verts.

«Je dois le féliciter pour le travail accompli, ce n'est pas facile de travailler en Algérie. L'état d'esprit des joueurs l'a beaucoup aidé. Put, passé notamment par l'USM Alger (2016-2017), s'est dit rassuré par la volonté de ses joueurs, avides d'imiter la performance du Bénin, auteur vendredi d'une retentissante qualification pour les quarts de finale aux dépens du Maroc (1-1, aux t.a.b : 4-1).

«Je suis très content pour le Bénin. Les joueurs sont motivés, c'est à eux de montrer leurs qualités face à l'Algérie, je leur fait confiance. Nous essayons de préparer ce match de la meilleure des manières. Nous avons analysé l'adversaire, les joueurs sont conscients, j'espère

qu'on sera présents demain». Avant d'enchaîner à propos des ambitions de la Guinée : «Nous sommes confiants, sinon ça aurait été mieux de rester à la maison. Tout le monde est conscient, j'espère que ça ira dans le bon sens face à l'Algérie». Présent face aux médias en compagnie de son sélectionneur, le capitaine guinéen Ibrahima Traoré, serein, a indiqué que les joueurs étaient prêts «pour se battre».

«Le match face à l'Algérie sera très disputé. Nous allons affronter une grosse équipe algérienne qui a affiché ses ambitions. Le Bénin a montré la voie hier face au Maroc, si on peut se servir de cet exemple et créer l'exploit, on va le faire», a affirmé le milieu de terrain du Borussia Mönchengladbach (Allemagne), regretant au passage la défection du joueur vedette Naby Keita (Liverpool/ Angleterre).

«Il est notre star, il a gagné la Ligue des champions, il s'est malheureusement blessé. Il n'est pas là pour nous aider, c'est une grande perte, il aurait pu faire la différence. Il y a d'autres joueurs qui sont aussi talentueux».

Enfin, Ibrahima Traoré a botté en touche une question relative aux primes de qualification : «On a trop tendance de parler de primes, je m'en fous des primes. Nous allons jouer certainement face à la meilleure équipe du tournoi. Le plus important est d'être prêts demain pour se battre».

JUVE : Demiral débarque pour 18 M€

En attendant la probable arrivée de Matthijs de Ligt, la Juventus a officialisé ce vendredi la signature de Merih Demiral (21 ans). Six mois seulement après son arrivée à Sassuolo, le défenseur central turc s'est engagé pour cinq années en faveur de la Vieille Dame. Un transfert estimé à 18 millions d'euros.

BAYERN : L'agent de Neuer met la pression

Sous contrat jusqu'en juin 2021, le gardien du Bayern Munich Manuel Neuer (33 ans, 26 matchs en Bundesliga pour la saison 2018-2019) dispose de grandes ambitions pour la suite de sa carrière. Et l'agent de l'international allemand, Thomas Kroth, a mis un vrai coup de pression aux dirigeants bavarois...

"Il veut remporter l'Euro 2020 et remporter à nouveau la Ligue des Champions. J'ai l'impression que l'écart entre les quatre meilleures équipes anglaises est déjà sérieux et que l'équipe de Munich n'est pas encore assez compétitive, ni prête à s'attaquer sérieusement aux objectifs de Manuel. Il ne veut pas prendre sa retraite en 2021. Il est maintenant dans une phase dans laquelle il doit décider. Une prolongation de contrat et une fin de carrière au Bayern serait le modèle évident mais ce n'est pas le seul", a lancé le représentant du portier pour Süddeutsche Zeitung.

CHELSEA : Lampard compte sur Batshuayi

De retour d'un prêt correct à Crystal Palace, Michy Batshuayi (25 ans) espère définitivement s'imposer à Chelsea. Cela tombe bien. Le

nouveau coach des Blues compte sur l'attaquant belge. En effet, The Guardian assure que Frank Lampard, qui doit faire avec l'interdiction de recrutement qui touche le club londonien, va laisser sa chance à l'ancien Marseillais, qui sera mis en concurrence avec Olivier Giroud. Une belle opportunité à saisir pour Batshuayi.



MAN UTD : Pogba, Raiola met la pression !

Déterminé à quitter Manchester United, Paul Pogba (26 ans) avait affiché ses intentions en espérant convaincre ses dirigeants (voir ici). Mais près de trois semaines plus tard, rien n'a changé. Le milieu de terrain est même attendu pour le départ en stage en Australie dimanche. Ce qui explique l'intervention de son agent Mino Raiola.

"Tout le monde au club, du manager au propriétaire, connaît les souhaits de Paul. Tout le monde est au courant de sa volonté de partir. Nous sommes en plein processus. Tout le monde sait quels sont les sentiments de Paul, a insisté le représentant auprès du Times. S'il partira en tournée ? Je ne peux rien vous dire. Je vis au jour le jour."

Alors que le Real Madrid et la Juventus Turin sont prêts à accueillir le Français, le club mancunien refuse toujours de négocier. Reste à savoir si Pogba acceptera la décision sans broncher. Rien n'est moins sûr compte tenu des propos de son agent...

REAL : Jovic va écouter ses vacances

Recruté pour 60 millions d'euros cet été, Luka Jovic (21 ans, 47 matchs et 27 buts toutes compétitions pour la saison 2018-2019) ne compte pas laisser passer sa chance au Real Madrid. En effet, AS explique que l'attaquant serbe va écouter ses vacances afin de débiter la préparation physique avec son nouveau club dès ce lundi.

Présent lors de l'Euro Espoirs, l'ancien buteur de l'Eintracht Frankfurt a pourtant droit à un repos total jusqu'au 24 juillet. Mais avec la concurrence féroce qu'il attend, la recrue merengue estime qu'elle va devoir mettre les bouchées doubles le plus tôt possible pour convaincre Zinedine Zidane.



## 12<sup>e</sup> SOMMET DE L'UA À NIAMEY Bedoui représente le chef de l'Etat



Le chef de l'Etat, Abdelkader Bensalah, a désigné le Premier ministre, Noureddine Bedoui, pour le représenter à la 12<sup>ème</sup> session extraordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union africaine (UA), prévue dimanche à Niamey (Niger), indique samedi la présidence de la République dans un communiqué. Cette session sera consacrée au lancement de la phase opérationnelle de la Zone de libre échange continentale africaine (ZLECAF) et constituera la commémoration du premier anniversaire de la signature de l'accord metant en place cette Zone, signé à Kigali (Rwanda), lors du 11<sup>ème</sup> sommet extraordinaire de l'UA. Le Premier ministre sera accompagné du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, et du ministre du Commerce, Said Djellab.

## KHENCHELA : 160 enfants au camp d'été de mémorisation du saint Coran

La 4<sup>e</sup> édition du camp d'été de mémorisation du saint Coran a été ouverte hier au siège de la section de Khenchela de l'association des oulémas algériens au profit de 160 enfants, selon les organisateurs.



Cette session de 10 jours a regroupé à ce jour 160 garçons et filles âgés entre 7 et 15 et divisés en groupes selon leurs âges, a indiqué Yacine Hemam, coordinateur de cette initiative. Aussi, 15 bénévoles encadrent ce camp dont l'activité débute

chaque jour à 8h30 et se termine à 15h30, a précisé la même source qui a assuré que le déjeuner est assuré aux jeunes participants. Les apprenants qui auront mémorisé le plus grand nombre de sourates seront récompensés au

terme de ce camp dont l'objectif est d'offrir aux écoliers une occupation saine durant leurs vacances annuelles et leur offrir une occasion d'apprendre d'une manière intensive une bonne partie du saint Coran, a ajouté cheikh Hemam.

## ARMÉE Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah préside une cérémonie en l'honneur des hauts cadres de l'Armée et de personnalités nationales



Le général de corps d'armée, Ahmed Gaïd Salah, Vice-ministre de la Défense Nationale et chef d'Etat-Major de l'Armée Nationale Populaire (ANP) a présidé dans la soirée du vendredi au samedi, au Cercle National de l'Armée à Beni Messous, une cérémonie d'échange de vœux en l'honneur de hauts cadres de l'Armée, en activité et à la retraite et de personnalités nationales.

Cette cérémonie commémorait le 57<sup>e</sup> anniversaire de la Fête de l'Indépendance et du recouvrement de la Souveraineté nationale et a rendu «hommage à nos vaillants martyrs, qui se sont sacrifiés pour une Algérie libre et indépendante», souligne

un communiqué du Ministère de la Défense Nationale transmis à l'APS.

Cette cérémonie qui s'inscrit également dans le cadre des grandes traditions de l'ANP quant à la valorisation des dates phares de notre Glorieuse histoire» a eu lieu «en présence de hauts responsables de l'Etat et Moudjahidine», ajoute le communiqué.

A cette occasion, l'assistance a écouté l'Hymne national interprété par une troupe musicale de la Garde républicaine. Un film documentaire intitulé «Armée nationale populaire, parcours de la fidélité et de la détermination» a ensuite été visionné par l'assistance, selon la même source. La cérémonie a été clôturée par un magnifique spectacle pyrotechnique.

## M'SILA :

### Renforcement du parc logements avec plus de 1800 unités de différentes formules

Le parc du logement dans la wilaya de M'sila sera renforcé à la faveur d'un nouveau programme estimé à 1838 unités de différentes formules on révélé, hier les services de la wilaya.

Ce programme inscrit au titre de l'année en cours comprend 738 logement de formule location vente, 850 aides financières à l'habitat rural et 250 logements publics aides (LPA), a-t-on précisé.

«Un total de 500 logements faisant partie de ce programme, totalisant 250 aides financières à l'habitat rural et 250 LPA sera réservé aux éléments de la garde communale», a-t-on expliqué de même source, rappelant que cette mesure s'inscrit dans le cadre de l'amélioration des condition de vie de cette catégorie de la population.



La même source a indiqué que la wilaya de M'sila projette l'entame des travaux de réalisation d'un programmes de 3614 logements dont 1312 habitations rurales rappelant que plus de 4500 logements publics localités (LPL) sont actuellement «en étude» aux niveaux des commissions de daïras.

## MOSTAGANEM :

### Une femme mortellement électrocutée à Hassi Mameche

Une femme, âgée d'une cinquantaine d'années, est décédée vendredi suite à un contact avec une charge électrique à Hassi Mameche (ouest de Mostaganem), a-t-on appris samedi de la direction de wilaya de la Protection civile. Les unités de la protection civile sont intervenues vendredi pour évacuer une femme (55 ans), victime d'une électrocution, au douar Bourahla, relevant de la commune de Hassi Mameche (10 km à l'ouest de Mostaganem). La victime a reçu une charge électrique de 3.000 volts. Sa dépouille, entièrement calcinée, a été déposée à la morgue à l'établissement hospitalier "Ernesto Che Guevara" du chef-lieu de wilaya, a-t-on ajouté de même source.

## KHENCHELA :

### Repêchage d'un corps sans vie dans les cascades d'Igli

Le corps d'une personne âgée de 18 ans, morte par noyade dans les cascades d'Igli, dans le village de Chebla relevant de la commune de Khirane (Sud de Khenchela), a été repêché vendredi soir par les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la commune de Chechar, a-t-on indiqué hier à la Direction de ce corps constitué. Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de la commune de

Chechar sont intervenus dès l'alerte donnée dans l'espoir de sauver la victime retrouvée morte par des citoyens, a précisé à l'APS le lieutenant Adel Mesaâdia. La dépouille a été évacuée par les sapeurs-pompiers à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Saâdi Maamar de la commune de Chechar, a-t-on ajouté, soulignant que la victime était originaire de la localité de Zeribet El Oued, dans la wilaya de Biskra. Une

enquête a été ouverte par les services de la police afin de déterminer les circonstances exactes de cet incident, a ajouté la même source. A rappeler que les cascades d'Igli, dans le village de Chebla, sont devenues récemment une destination touristique pour des centaines de jeunes et de touristes de différentes communes aussi bien de la wilaya de Khenchela que celles des régions de Batna, de Biskra et d'El Oued.

## MDN

### LUTTE CONTRE LE TERRORISME 3 éléments de soutien aux groupes terroristes arrêtés à Bouira et Khenchela

Trois éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'une opération menée vendredi par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale, à Bouira et Khenchela, indiquait hier le ministère de la Défense nationale dans un communiqué.

«Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire en coordination avec les éléments de la Gendarmerie nationale ont arrêté, le 5 juillet 2019, trois (3) éléments de soutien aux groupes terroristes à Bouira (1<sup>ère</sup> Région militaire) et Khenchela (5<sup>ème</sup> Région militaire)», précise la même source.

Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, un détachement de l'ANP «a saisi une grande quantité de kif traité estimée à 856 kilogrammes, 3 véhicules tout-terrain et arrêté 3 narcotrafiquants à Ghardaïa

(4<sup>ème</sup> Région militaire)», relève le communiqué.

De même des détachements de l'ANP ont arrêté, dans des opérations distinctes menées à Tamarrasset, Bordj Badji Mokhtar, Ain Guezzam (6<sup>ème</sup> RM) et El-Oued (4<sup>ème</sup> RM), «8 orpailleurs de différentes nationalités et saisi 3 marteaux piqueurs, un groupe électrogène, 2 détecteur de métaux, 760 grammes de TNT, 21 mèches, 3 détonateurs, 3 véhicules tout-terrain et 1000 litres de carburants».

Par ailleurs, les éléments des Garde-côtes à Skikda (5<sup>ème</sup> RM) «ont mis en échec une tentative d'émigration clandestine de 14 individus, à bord d'une embarcation de fabrication artisanale», tandis que des détachements de l'Armée nationale populaire «ont arrêté 9 immigrants clandestins de différentes nationalités à Bordj Badji Mokhtar (6<sup>ème</sup> RM), Tlemcen (2<sup>ème</sup> RM) et Tébessa (5<sup>ème</sup> RM)», conclut le communiqué.